

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL D'EST ENSEMBLE (valant zonages « assainissement » et « eaux pluviales »)

7.3 ANNEXES SANITAIRES EST ENSEMBLE

2. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par délibération du Conseil de Territoire
en date du 4 février 2020



Bagnolet / Bobigny / Bondy / Le Pré Saint-Gervais / Les Lilas / Montreuil / Noisy-le-Sec / Pantin / Romainville



**Est
Ensemble**
Grand Paris

2017

Certifié exécutoire

Transmis et reçu en Préfecture de la

Seine Saint-Denis le 28/11/2018....

Publié le 28/11/2018.....

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

**DIRECTION DE LA PREVENTION
ET VALORISATION DES DECHETS**

**Bagnolet / Bondy / Bobigny / Pantin /
Le Pré-Saint-Gervais / Montreuil /
Noisy-le-Sec / Romainville / Les Lilas**

Rapport établi conformément à la Loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier, et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000

100 avenue Gaston-Roussel 93 232 ROMAINVILLE Cedex

SOMMAIRE

I.	CONTEXTE	4
II.	PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE	5
A.	Présentation et composition d'Est Ensemble	5
1.	Le territoire d'Est Ensemble	5
2.	Evolution de la population du territoire	6
B.	Compétences du Territoire Est Ensemble	7
1.	Les compétences exercées par Est Ensemble	7
2.	Le périmètre d'intervention de l'EPT en matière de gestion des déchets	7
C.	Gouvernance	8
1.	Le Conseil de territoire	8
2.	Fonctionnement de la compétence Déchet	8
III.	LA POLITIQUE DE PREVENTION ET DE VALORISATION DES DECHETS	9
A.	Est Ensemble, territoire « Zéro Gaspillage, Zéro Déchet »	9
1.	Bilan du programme local de prévention des déchets (PLPD)	9
2.	Signature du CODEC	10
B.	Mise en œuvre	10
1.	Déploiement du compostage	10
2.	Soutien aux associations via l'Appel à projets	11
3.	Sensibilisation des habitants	12
4.	Collecte de sapin de Noël	13
C.	Information et communication	13
D.	Etudes et projets	14
1.	Lancement d'une expérimentation de collecte de déchets alimentaires	14
2.	Deuxième phase du plan de relance du recyclage des emballages ménagers en verre	14
3.	Réalisation d'un diagnostic papiers dans les déchets non ménagers	15
4.	Projet d'harmonisation des bacs sur le territoire	15
5.	Etude relative à la tarification des déchets non ménagers	16
6.	Instruction des Permis de construire	16
IV.	ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS	17
A.	Renouvellement du marché de collecte	17
B.	Caractéristiques des opérations de collecte	17
1.	Nouvelles répartitions des villes	17

2. Déchets quotidiens	18
3. Déchets occasionnels	19
C. Caractéristiques des conteneurs	19
1. Bacs	19
2. Les colonnes d'apport volontaires	20
D. Les points d'apport volontaires	20
E. Caractéristiques du réseau de déchèteries	22
1. Déchèteries fixes	22
2. Déchèteries mobiles	23
3. Collecte des déchets dangereux hors déchèterie	24
4. Accès aux déchèteries Porte des Lilas et Porte de Pantin	25
F. Localisation et capacité des installations de traitement	25
V. TONNAGES DES FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS	26
A. Tonnages des déchets	26
5. Gestion des déchets non-ménagers de Montreuil et Noisy-le sec	27
B. Bilan des tonnages ratios et évolution	28
C. Analyse comparative avec les données Syctom et moyenne départementale	29
VI. COÛT DU SERVICE PUBLIC	31
A. Analyse des dépenses et recettes de fonctionnement de la Direction de la valorisation et prévention des déchets de Est Ensemble	31
B. Analyse des dépenses d'investissement de la Direction de la valorisation et prévention des déchets de Est Ensemble	31
C. Le financement	32
VII. ANNEXE 1 : GLOSSAIRE	33
VIII. ANNEXE°2 : COMPLEMENTS	34

I. CONTEXTE

Les collectivités locales gestionnaires d'un service public de gestion des déchets doivent rédiger et mettre à disposition de leurs administrés un rapport annuel. Cette obligation répond à une volonté du législateur de rendre plus transparent le fonctionnement de certains services publics locaux (eau, assainissement, déchets) dont les collectivités ont la charge.

Ce rapport annuel intitulé « rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés » doit comporter certaines informations conformément au décret n°2000 - 404 du 11 mai 2000.

L'ORDIF (Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France) propose un tronc commun francilien pour ce rapport. Il détermine les indicateurs techniques et financiers qui semblent incontournables et seront rassemblés dans ce rapport pour décrire de manière synthétique le service public de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Le présent rapport présente :

- La collectivité en charge du service public de la gestion des déchets ménagers et assimilés ;
- L'organisation du service public ;
- Les moyens d'information et de sensibilisation mis en place auprès des usagers ;
- Les études et projets ;
- Le coût du service public.

II. PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE

A. Présentation et composition d'Est Ensemble

1. Le territoire d'Est Ensemble

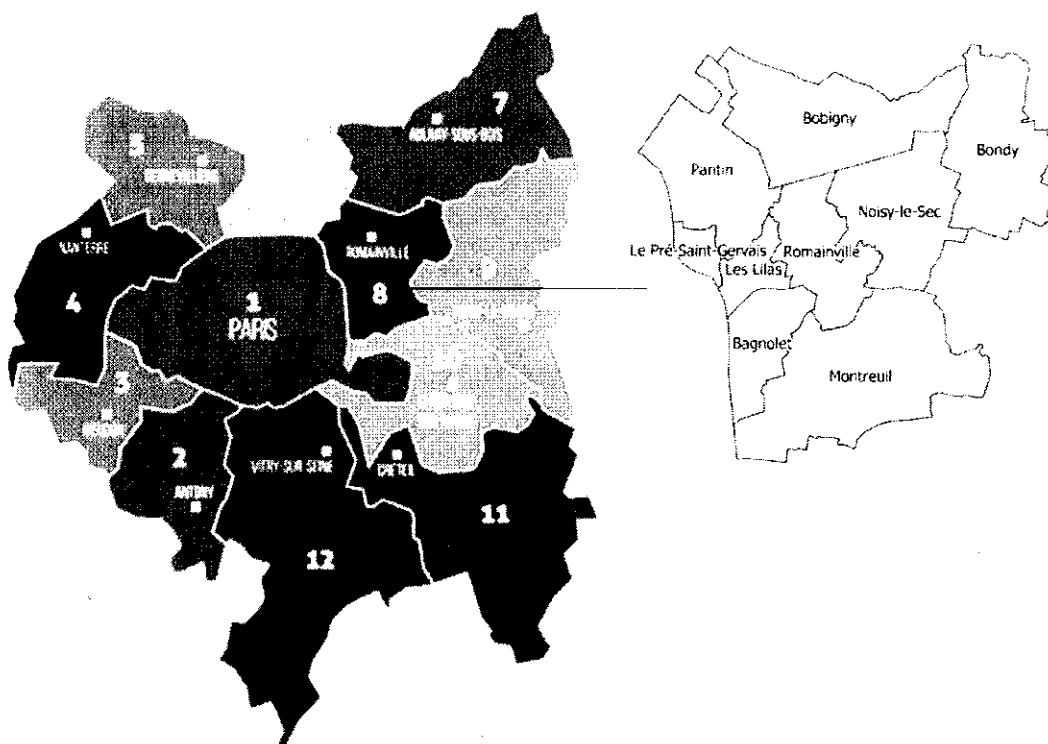
La Communauté d'agglomération Est Ensemble a été créée en 2011 et à partir de 2016, elle est devenue Etablissement Public territorial (n°8), membre du grand Paris. Son territoire est constitué de 9 communes du département de Seine-Saint-Denis :

- Bagnolet
- Bobigny
- Bondy
- Les Lilas
- Le Pré Saint Gervais
- Montreuil
- Noisy-le-Sec
- Pantin
- Romainville

Le territoire compte **406 854 habitants en 2017 (source INSEE 2015)** pour une superficie d'environ 39,2 km². Les données statistiques pour 2017, présentées dans ce chapitre, sont élaborées à partir des données INSEE issues du recensement de 2015.

Avant la création de la collectivité, toutes les villes étaient indépendantes en matière de gestion des déchets, mais étaient toutes adhérentes au SYCTOM de l'agglomération parisienne pour le traitement des déchets. Est Ensemble assure la compétence optionnelle « prévention et valorisation des déchets » au travers de laquelle, elle assure les missions de prévention et de collecte des déchets. La compétence traitement a été déléguée au SYCTOM de l'agglomération parisienne.

Situation du territoire d'Est Ensemble au sein de la Métropole du Grand Paris



La métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris dispose de 4 compétences obligatoires qui lui sont transférées de manière progressive de 2016 à 2018 :

- Le développement et l'aménagement économique, social et culturel et la protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie au 1er janvier 2016,
- L'aménagement de l'espace métropolitain et la politique locale de l'habitat au 1er janvier 2017.
- Elle élabore le plan climat-air-énergie et le schéma directeur des réseaux de distribution d'énergie métropolitains.
- Elle peut, en outre, obtenir une délégation de compétences en matière de logement et un transfert de grands équipements et d'infrastructures par l'Etat.

Dans les quatre domaines de compétence de la métropole du Grand Paris, il convient de distinguer l'élaboration de documents stratégiques de coordination et de planification des compétences opérationnelles qui seront partagées avec les territoires via la définition d'un intérêt métropolitain.

Pour plus de renseignements : www.metropolegrandparis.fr/ et www.est-ensemble.fr/est-ensemble-devient-territoire-du-grand-paris

2. Evolution de la population du territoire

Le territoire d'Est Ensemble connaît une croissance de sa population avec une augmentation de 2,53% entre 2011 et 2017.

Evolution de la population par commune :

Commune	Population 2011 (recensement INSEE 2008)	Population 2017 (recensement INSEE 2015)	Evolution en % De 2011 à 2017
Bagnolet	34 284	36 307	+5,90
Bobigny	48 027	50 217	+4,56
Bondy	53 631	53 227	-0,75
Le Pré-Saint-Gervais	17 678	18 033	+2,01
Les Lilas	22 348	22 982	+2,84
Montreuil	103 002	105 082	+2,02
Noisy-le-Sec	38 963	41 313	+6,03
Pantin	53 026	53 812	+1,48
Romainville	25 860	25 881	0,08
TOTAL	396 819	406 854	+2,53

Le territoire d'Est Ensemble représente une superficie de 39,2 km² pour une population 406.854 habitants (population légale au 1^{er} janvier 2017) et un taux d'habitat collectif de 81%. Le territoire est qualifié d'urbain dense. On constate que la ville de Montreuil comprend environ 26% de la population de tout le territoire et que 4 autres villes (Bobigny, Bondy, Noisy-le-Sec et Pantin) représentent environ 50% de la population.

Répartition de la population sur le territoire :

Commune	Population 2017 (recensement 2015 INSEE)	Populati on (%)	Superficie (km ²)	Superficie (%)	Taux d'habitat vertical
Bagnolet	36 307	8,7%	2,6	6,5%	83,2%
Bobigny	50 217	12,5%	6,8	17,3%	80,6%
Bondy	53 227	12,9%	5,5	13,9%	68,0%
Le Pré Saint-Gervais	18 033	4,3%	0,7	1,8%	88,1%
Les Lilas	22 982	5,6%	1,3	3,2%	88,5%
Montreuil	105 082	25,9%	8,9	22,7%	79,8%
Noisy-le-Sec	41 313	10,5%	5,1	13,0%	75,5%
Pantin	53 812	13,4%	5,0	12,8%	92,9%
Romainville	25 881	6,3%	3,4	8,8%	73,1%
Est Ensemble	406 854		39,2	-	81,1%

B. Compétences du Territoire Est Ensemble

1. Les compétences exercées par Est Ensemble

Les compétences d'Est Ensemble sont à l'origine les **4 compétences obligatoires** des communautés d'agglomération :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville

Les 9 villes fondatrices ont ajouté **6 compétences optionnelles** :

- Equipements culturels et sportifs
- Prévention et valorisation des déchets
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Assainissement
- Eau
- Action sociale.

Avec l'entrée en vigueur au 1er janvier 2016 de la loi NOTRe de 2015, Est Ensemble voit ce champ de compétence préservé, et étendu sur le plan de la politique de la ville et de l'urbanisme (portage des plans locaux - c'est-à-dire municipaux - d'urbanisme et élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal).

2. Le périmètre d'intervention de l'EPT en matière de gestion des déchets

La loi NOTRe n'a pas fait évoluer, pour Est Ensemble, l'exercice de la compétence « Élimination des déchets ménagers et assimilés » que le Territoire poursuit en lieu et place des 9 communes qui la composent.

• La prévention des déchets et la sensibilisation

Est Ensemble met en oeuvre des **actions de prévention des déchets sur son territoire**. Le territoire est aussi en charge de la **sensibilisation** et de l'intervention auprès des habitants (écoles, centres de loisirs, riverains, etc.) concernant les gestes de tri, la prévention des déchets et les modalités pratiques de collecte sélective.

• La gestion et la maintenance des bacs à ordures et des conteneurs à déchets

Est Ensemble est en charge de la **fourniture et de la réparation des bacs**, aussi bien aux habitants qu'aux entreprises en faisant la demande, ainsi que de la **mise en place et la maintenance de Points d'Apports Volontaires (PAV)**.

• La collecte des déchets ménagers et assimilés

Le Territoire est compétent pour le **ramassage des déchets ménagers et assimilés** : les ordures ménagères, les déchets recyclables (emballages multimatériaux, verre...), les encombrants, les déchets spéciaux et les déchets végétaux.

• L'exploitation des déchèteries fixes et mobiles

Est Ensemble gère les **2 déchèteries fixes** du territoire : celles de Bondy et Montreuil et **les déchetteries mobiles** organisées mensuellement sur certaines villes du territoire offrant un service de proximité.

• Le vidage des corbeilles de rues

Le Territoire a également pour mission le **ramassage des corbeilles de rue**, mais n'est pas responsable du ramassage des corbeilles situées dans les parcs publics et les squares municipaux.

• L'évacuation des dépôts sauvages illégaux sur les trottoirs et la voirie

Est Ensemble est compétent pour **l'enlèvement et l'évacuation des dépôts sauvages illégaux** présents sur les trottoirs et la voirie des 9 communes du Territoire. L'EPT n'est, en revanche, pas compétent pour le ramassage des dépôts sauvages dans les espaces verts et les espaces privés, ni pour l'enlèvement des épaves.

• La valorisation ou le traitement des déchets

Est Ensemble est compétent pour traiter les déchets collectés. Cependant, cette compétence est transférée au SYCTOM, agence métropolitaine des déchets ménagers. Le SYCTOM dispose de plusieurs types de centres pour traiter et valoriser les déchets collectés (centres de tri, centres de valorisation énergétique, centres d'enfouissement).

Hors périmètre d'intervention du Territoire :

En matière de propreté de la voirie et des espaces publics, les villes restent les interlocuteurs et opérateurs compétents. Ainsi, cette compétence recouvre notamment :

- Le balayage et le lavage des rues
- Le ramassage des feuilles
- Le désherbage et l'entretien des espaces verts (sauf pour ceux gérés par Est Ensemble).
- Les problèmes de déjections canines
- Le ramassage des dépôts sauvages dans les espaces verts et les espaces d'accotement de voirie
- Le vidage des corbeilles de rue dans les espaces verts et squares
- L'enlèvement des épaves

C. Gouvernance

1. Le Conseil de territoire

Le territoire est dirigé par un Conseil de territoire, composé :

- des conseillers métropolitains désignés par les conseils municipaux, qui acquièrent automatiquement le mandat de conseiller territorial,
- des conseillers territoriaux désignés par les conseils municipaux.

La répartition des sièges entre les villes est proportionnelle à la population de chacune :*

Bagnolet	Bobigny	Bondy	Le Pré-Saint-Gervais	Les Lilas	Montreuil	Noisy-le-Sec	Pantin	Romainville	Total
7	10	11	3	4	21	8	11	5	80

Le Conseil de territoire est présidé par Monsieur Gérard Cosme, maire du Pré-Saint-Gervais et compte 16 vice-président(e)s et 6 conseiller(e)s délégué(e)s.

Le Conseil de territoire est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées (vote du budget, décision des investissements, modalités de gestion du service, etc.).

2. Fonctionnement de la compétence Déchet

Madame Marie-Rose Harenger est 7ème vice-présidente, en charge de la collecte, de la prévention et de la valorisation des déchets. Mme Harenger est également élue à Noisy-le-Sec.

Un Comité de Pilotage « Déchets », présidé par Mme Harenger, regroupe l'ensemble des élus référents des villes, ainsi que les services techniques villes et EPT. Il se réunit environ tous les 2 mois.

La Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets, rattachée au Département Solidarités et Vivre Ensemble, est composée de trois pôles :

- Le pôle Informations et Animations
- Le pôle Etudes et Stratégies
- Le pôle Exploitation

III. LA POLITIQUE DE PREVENTION ET DE VALORISATION DES DECHETS

A. Est Ensemble, territoire « Zéro Gaspillage, Zéro Déchet »

Depuis janvier 2016, Est Ensemble, en partenariat avec le SYCTOM, syndicat de traitement des déchets de l'agglomération métropolitaine, est lauréat de l'appel à projets « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet » lancé par le ministère en charge de l'environnement et du développement durable.

Le territoire s'est engagé dans une démarche participative pour la promotion de l'économie circulaire : chaque déchet doit désormais être considéré comme une ressource.

Pour cela, Est Ensemble doit développer des actions de terrain visant à limiter la production des ordures ménagères et à favoriser le geste de tri pour permettre le recyclage. Cette priorité reprend la hiérarchie des modes de gestion des déchets définie par la directive cadre de l'Union européenne 2008/98/CE qui définit dans l'ordre :

1. La prévention des déchets
2. La préparation en vue de la réutilisation des déchets
3. Le recyclage et la valorisation organique par un retour au sol
4. La valorisation des déchets, dont la valorisation énergétique
5. L'élimination

1. Bilan du programme local de prévention des déchets (PLPD)

Depuis 2012, Est Ensemble met en œuvre des actions de prévention des déchets, et a signé un accord-cadre avec l'ADEME pour la mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) de 2012 à 2017.

Cela correspond à l'objectif fixé par la loi Grenelle 2, qui impose à l'ensemble des collectivités ayant la compétence déchets de mettre en œuvre ce dispositif et permet de contribuer à l'objectif national de réduction de 7 % des Ordures Ménagères et Assimilées (OMA).

L'année 2017 correspond à la dernière année du PLPD. Au cours de cette année, des actions ont été menées sur le territoire par les équipes d'Est Ensemble mais également par des associations notamment via le lancement d'un nouvel appel à projets.

Depuis 2012, Est Ensemble a ainsi pu porter les projets suivants :

- **Lancement de l'opération Foyers Témoins**

Taux de réduction très encourageant.

Consolidation des familles dans leur pratique de réduction des déchets et dans leur engagement

- **Lancement des appels à projets**

Mise en place d'animations/événements/projets autour de la prévention des déchets.

Création d'un véritable partenariat avec les associations locales qui ont servi de relais.

- **Evénements SERD**

Ateliers multi thématiques : compostage, éco consommation, gaspillage alimentaire, réemploi

- **Compostage**

Equipe renforcée avec l'arrivée d'un second maître composteur

Création du réseau des guides composteurs

- **Déploiement des bornes textiles**

Concrétisation en dernière année du PLPD avec mise en place de bornes sur 2 villes

Perfectionnement de l'outil Géodéchets

- **Réemploi**

Renforcement des acteurs locaux du réemploi

- **Lutte contre le gaspillage alimentaire**

Animations spécifiques au sein de structures sociales

Projet sur l'année au sein d'établissements scolaires

- **Eco exemplarité**

Inclusion de clauses environnementales dans les marchés

Dématérialisation des factures afin de limiter la consommation d'encre et de papier

- **Communication**

Distribution de jeux de cartes, gourdes et petites poubelles.

Conception d'un guide du jeune éco responsable

Création de deux expositions : l'une sur l'éco-consommation et l'autre sur le gaspillage alimentaire.

Evolution des tonnages de collecte depuis le lancement du PLPD :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Tonnage OMA	141.001t	132.998t	135.579t	134.269t	134.841t	132.833t
Ratio OMA kg/hab	353,1	329,4 kg	332,5	327,0	362,2	315,2
Evolution		-6,7%	-5,8%	-7,4%	-7,6%	-10,7%

Un **nouveau programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)** sera rédigé fin 2018.

2. Signature du CODEC

En septembre 2018, Est Ensemble va poursuivre et amplifier ces actions en signant le Contrat d'Objectif Déchets Economie Circulaire (CODEC) avec l'ADEME présentant plusieurs ambitions : modifier l'offre des acteurs économiques, réduire les déchets et économiser la ressource et réduire les impacts sur l'environnement.

Ce contrat s'adresse aux territoires exemplaires en prévention et économie circulaire dont fait partie Est Ensemble, lauréat 2015 de l'appel à projets « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage ». Doté d'objectifs et d'un plan d'actions sur 3 ans, le CODEC s'adressera à l'ensemble des déchets ménagers et assimilés (y compris objets encombrants, déchets d'entreprises, déchets de chantier...). Il s'inscrit également dans les objectifs d'économies de ressources dans le cadre de démarches d'économie circulaire telles que définies par la loi TECV.

B. Mise en œuvre

1. Déploiement du compostage

Environ 30% des ordures ménagères sont compostables, de même que la quasi-totalité des déchets de jardin. Composter permet de réduire le poids des déchets, mais également de produire un engrais gratuit et naturel pour son jardin.

- Mise à disposition de composteurs

Dans le cadre de son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, Est Ensemble encourage les habitants à composter leurs déchets de jardin et de cuisine, en proposant trois types d'accompagnement au compostage :

- individuel
- en pied d'immeuble ou de quartier
- en établissement (école, entreprise, administration, ...)

Depuis 2012, **plus de 4 000 composteurs ont été mis en place sur Est Ensemble** avec les maîtres composteurs (pieds d'immeuble, dans les écoles, jardins partagés...) et les associations partenaires.

Détails en 2017 :

Type de composteur / lieu	Déployés en 2017
Lombricomposteur individuel	288
Composteur de jardin individuel	198
Composteur de quartier	6
Composteur pieds d'immeuble	23
Composteur établissement	26
TOTAL	541

Le succès de l'opération de compostage sur le territoire s'explique par l'appropriation des habitants des thématiques environnementales et aussi par le dynamisme de l'EPT en matière de politique de prévention des déchets en proposant gratuitement un kit clé en main (formation, distribution de composteurs, ...). Ces sites de compostage bénéficiant d'un accompagnement spécifique jusqu'à l'autonomie complète.

- Formations et composteurs

Est Ensemble distribue gratuitement des composteurs de jardin et des lombricomposteurs aux habitants des 9 villes du territoire. **En 2017, 36 sessions de formation ont été organisées** par les deux Maîtres composteur d'Est Ensemble. Ces formations gratuites de deux heures sont obligatoires pour les habitants qui souhaitent

obtenir un composteur de jardin ou un lombricomposteur. Lors de cette formation, des conseils sont donnés par le maître composteur d'Est Ensemble afin d'acquérir les différentes techniques de compostage ainsi que les bons gestes pour bien composter: quel type de déchets, comment équilibrer les déchets « bruns » et « verts ». Pour s'inscrire, il suffit d'appeler le numéro gratuit Info Déchets au 0 805 055 055. Les dates de formation au compostage pour chaque ville de l'agglomération sont détaillées sur le site : www.est-ensemble.fr/composter

- **En projet**

En 2018, une vidéo de formation au compostage en langue de signes va être réalisée et visible sur le site internet d'Est Ensemble.

Et pour faciliter la pratique du compostage des points broyat seront mis en place dans les parcs. Les usagers pourront venir s'approvisionner si besoins.

- **Est Ensemble anime un réseau des guides-composteurs**

Pour aider les habitants à mieux composter, la collectivité a lancé en novembre 2014 un réseau des guides-composteurs. Ils sont aujourd'hui une cinquantaine sur Est Ensemble à donner bénévolement de leur temps, pour sensibiliser les habitants à cette solution écologique.

Pour aller plus loin sur le compostage :

Vidéo : <https://www.est-ensemble.fr/tout-savoir-sur-le-compostage-est-ensemble>

- **Stands de sensibilisation au compostage**

Pour développer le compostage, Est Ensemble organise régulièrement des stands de sensibilisation à destination des habitants.

En 2017, 16 stands ont été tenus par les maîtres composteurs : Fêtes de villes, SERD, SDD, fêtes de quartier etc...) qui ont permis de sensibiliser environ 8.500 personnes. Les stands sont des temps forts d'initiation des familles au compostage.

2. Soutien aux associations via l'Appel à projets

- **Objectifs de l'appel à projets**

Afin de mettre en place différentes actions en lien avec le tri et la prévention des déchets, Est Ensemble lance chaque année un appel à projet en direction des associations implantées ou ayant un champ d'actions en Ile-de-France.

Cet appel à projets a pour but de permettre la réalisation d'événements, d'animations et de projets tri et prévention des déchets sur le territoire d'Est Ensemble. L'enveloppe budgétaire dédiée en 2017 est de 600.000 € de subventions d'Est Ensemble. Chaque année, une trentaine d'associations qui réalisent des actions liées à l'éco-consommation, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, au compostage et au réemploi sont financées.

Au total depuis 2012, Est Ensemble a consacré plus de 2.000.000 € de subventions aux associations œuvrant pour la prévention et la réduction des déchets.

Les animations retenues ont pour but de sensibiliser les habitants du territoire au changement de comportement. Les projets soutenus portent sur les thématiques suivantes :

- Eco-consommation du jeune public (écoles, centres de loisirs...) et grand public
- Gestes du tri du jeune public (écoles, centres de loisirs...) et grand public
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Accompagnements d'écoles dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, mise en place du tri, le compostage
- Accompagnements de sites de compostage partagé, en pied d'immeuble, à domicile, ...
- Fédérer les acteurs du réemploi (création d'événements...)
- Événements sur les marchés (exemple de disco soupe, tente des glaneurs...)

- **Appel à projets 2018**

Pour le nouvel appel à projet 2018, 32 associations ont été retenues pour 52 projets ce qui représente un Budget global de 554.175 € de subventions réparties ainsi (*détail des projets subventionnés en Annexe 2*) :

- Gaspillage alimentaire : 9 associations – 10 projets
- Compostage : 5 associations – 6 projets
- Tri : 5 associations – 5 projets
- Réemploi : 6 associations – 8 projets
- Eco consommation/Tri : 16 associations – 23 projets

- **Déploiement et suivi des projets subventionnés**

Les différents projets retenus dans le cadre de l'appel à projets sont présentés lors d'une réunion dans chaque ville du territoire. A cette réunion, sont conviés les services : environnement / développement durable, écoles et

centres de loisirs, action sociale, marchés alimentaires, bailleurs et éventuellement, les élus concernés par les thématiques de l'appel à projets.

A l'issue de cette réunion, les villes se manifestent pour les projets qui les intéressent. Est Ensemble donne son accord et transmet aux villes les coordonnées des associations en question. Les villes prennent directement contact avec elles et informent Est Ensemble sur le lieu et date des animations et nous font un retour sur l'animation via une fiche type.

Les différents appels à projets lancés depuis 2014 ont permis de sensibiliser un nombre important d'habitants du territoire :

Nombre d'habitants sensibilisés	2014	2015	2016	2017
Gaspillage alimentaire	816	2105	1294	511
Eco consommation	841	2866	3897	3714
Compostage	1560	2448	3330	3808

Nombre d'événements	2014	2015	2016	2017
Réemploi	10	15	21	10

La thématique du tri n'apparaît pas dans ce tableau car les appels à projets précédents ne concernaient que des actions en lien avec la prévention des déchets.

Pour aller plus loin

<https://www.est-ensemble.fr/appele-projets-2017-du-programme-local-de-prevention-des-dechets>

3. Sensibilisation des habitants

Les chargés de sensibilisation et de contrôle de l'espace public (CSCEP) et les éco-animateurs (dédiés aux actions pédagogiques) d'Est Ensemble ont pour mission de sensibiliser les habitants sur les modalités pratiques de gestion des déchets et de mettre en place des actions de communication de proximité afin d'améliorer la collecte sélective. La sensibilisation de la population prend plusieurs formes :

- Sensibilisation pédagogique dans les écoles, centres de loisirs, maisons de retraite, ...
- Sensibilisation des riverains au tri lors de la mise en service d'un PAVE ou de la mise en place d'une collecte sélective
- Sensibilisation des habitants au bon tri de leurs déchets après un refus de collecte
- Sensibilisation des habitants à la bonne gestion des déchets lors d'événements ponctuels.

Bilan des actions de sensibilisation réalisées par les éco-animateurs sur l'année 2017 :

CIBLES	ACTIONS MENEES	Nature des outils utilisés / actions menées
Habitat collectif	8.500 foyers sensibilisés aux gestes de tri	Porte à porte
Bailleurs - gardiens	Formation de Tri/ Recyclage à destination des 22 gardiens aux gestes de tri et au recyclage	Formations et sensibilisation des gardiens afin de faire le relais pour les locataires aux respects des consignes de tri
Bailleurs - gardiens	520 affiches consigne de tri	Affichage des consignes de tri dans les locaux à poubelle pour favoriser la qualité du tri
Tout public	Campagne de boitage afin d'amélioration de la qualité du tri 1400 foyers	Les prestataires de collecte et les gardiens remontent les adresses où les bacs de tri sont pollués et non conformes à la collecte sélective
Autres	Formation de 15 animateurs de centres de loisirs dans le cadre du défi centre de loisirs à énergie positive	Pour permettre aux animateurs de proposer des jeux ludiques et participatifs sur le thématique déchet
Ecoles / collèges	Tri à l'école et en centre de loisirs: 22 interventions, 550 élèves et 30 enseignants et 10 personnels de ménages sensibilisés	Mise en œuvre d'un programme d'animation pédagogique à travers des jeux, vidéo, ateliers sur la vie des déchets. Les outils sont co-construits avec les enseignants et les élèves.
Tout public	20 stands en 2017 de sensibilisation au geste de tri et au recyclage lors	Stand d'information / d'animation. Plus de 6.000 sacs de pré-collectes ont été distribués + des mémos tri / guides encombrants avec consignes de tri et les déchetteries

	d'événements ville	
Autres	Mise à disposition sur les présentoirs des lieux d'accueil du public de 9.000 mémo-tri	Dépôt lieux publics
Associations	Formation d'une association aux gestes de tri et recyclage	Formation des associations financées dans le cadre de l'appel à projets aux nouvelles pratiques liées à l'extension des consignes de tri sur le territoire
Autres	Participation à 2 réunions de quartier La Noue à Montreuil, au conseil des jeunes des Lilas	Lors des réunions publiques les eco-animateurs informent les conseils citoyens et amicales de locataires de différentes actions de communication proposés par la DPVD.

4. Collecte de sapin de Noël

Les deux premières semaines de janvier, Est Ensemble et les villes mettent en place une centaine de lieux afin de déposer les sapins de Noël pour qu'ils soient valorisés.

Collectés avec les ordures ménagères, les sapins terminent incinérés, sans autre forme de valorisation. Les sapins collectés sont dirigés vers un centre de compostage, ils seront broyés pour devenir du compost utilisé pour l'agriculture ou les espaces verts.

Au moment du dépôt, pour pouvoir être valorisé, les sapins doivent être sans décoration, ni flochage, sans sac plastique (sauf les sac à sapin Handicap international qui ont composable) et sans racines.

En 2017, 18 tonnes de sapins ont été collectés et ont été transformés en compost.

C. Information et communication

1. Lancement de Geo-déchets une carte interactive

géo@déchets.fr

Depuis le 15 septembre 2017, Est Ensemble met à la disposition des usagers un nouveau service web d'informations personnalisées sur les déchets : geodechets.fr.

Ce service recense :

- les modalités de collecte au porte-à-porte
- les emplacements de tous les points d'apport volontaire pour les déchets non collectés à domicile (ex. : déchèteries, bornes à textiles, composteurs de quartier...)

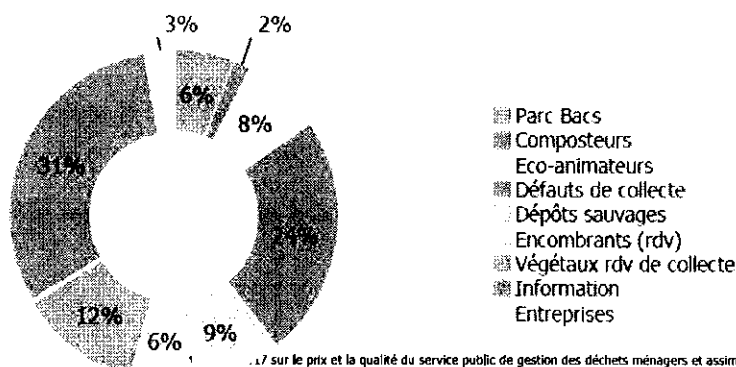
Géodéchets.fr constitue une innovation technologique et organisationnelle en matière d'information déchets.

2. Le télé-accueil

Le télé-accueil est une plate-forme téléphonique mise en place à partir du 1^{er} décembre 2011 pour répondre au numéro Infos Déchets. Elle a pour objectif de répondre aux demandes de renseignements et aux divers signalements des usagers (dépôts sauvages, réclamation sur la collecte, informations sur le tri, rendez-vous encombrants, demandes de bacs...)

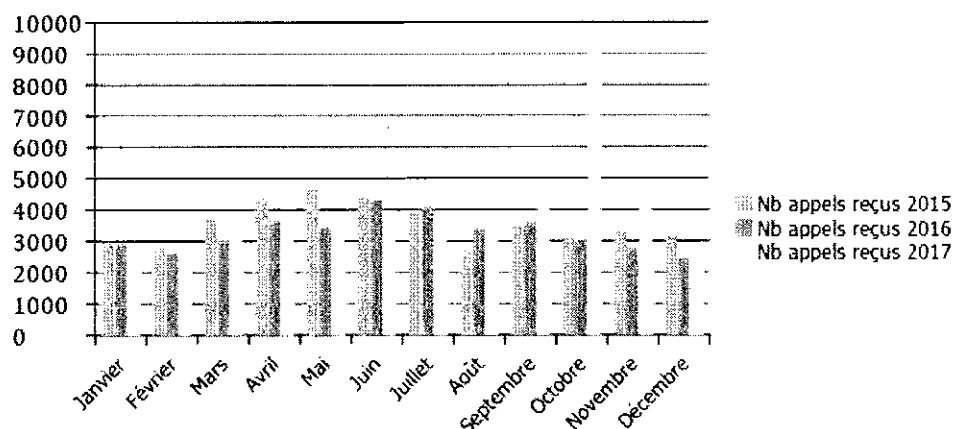
En 2017, le télé-accueil a répondu à 41.214 appels avec un temps moyen de conversation de 1,9 min et un taux de réponse de 96%. Sur l'année 2016, les appels concernent principalement les demandes d'informations.

Répartition des appels par type de demandes :



... sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés sur le territoire d'Est Ensemble

Evolution du nombre d'appel entre 2015 et 2017 :



D. Etudes et projets

1. Lancement d'une expérimentation de collecte de déchets alimentaires

Avec la loi Grenelle 2 de 2010, les producteurs de déchets alimentaires de plus de 10 tonnes par an ont l'obligation depuis 2016 de trier et de procéder à une valorisation biologique de ces déchets (pour un établissement scolaire cela représente à 400 repas / jours ou un marché alimentaires avec 25 étals).

La loi sur la Transition Énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 prévoit que d'ici 2025, l'ensemble des producteurs de déchets alimentaires, y compris les ménages, devront disposer d'une solution de proximité de tri à la source des déchets alimentaires, dans le but d'assurer leur valorisation.

Est Ensemble, et le Syctom ont donc souhaité expérimenter une collecte à la source des biodéchets sur une période de 3 ans qui permet de réduire le volume total de déchets produits sur le territoire, de produire du méthane et de fabriquer du compost.

Cette expérimentation sur le territoire concerne :

- **Des gros producteurs** qui se sont portés volontaires : établissement scolaires, marchés forains, maisons de retraite et cuisine centrale.
- **Un quartier de Romainville** « Bas Pays » où tout le monde trie : habitants, commerçants et administrations.

L'accompagnement consiste à former, sensibiliser et suivre chacun des sites en partenariat avec le Syctom, ainsi qu'à fournir les tables de tri pour les établissements, les bacs de collecte pour les habitants, les sacs de collecte biodégradables.

Aujourd'hui, 14 établissements scolaires, 7 marchés forains, 1 EPAHD et 2 restaurants font partis du dispositif ce qui a permis de collecter 165 tonnes. D'autres établissements sont sur le point de démarrer à réception des tables de tri prévue pour octobre 2018

Pour le quartier de Romainville, le dispositif a commencé en octobre 2017. Ce quartier compte 230 adresses soit environ 3 000 personnes (pavillons, immeubles, administration et commerces) > 39 tonnes collectées en 6 mois.

Le CODEC (Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire) dans lequel s'est engagé Est Ensemble prévoit un volet sur la collecte des déchets alimentaires.

2. Deuxième phase du plan de relance du recyclage des emballages ménagers en verre

- Améliorer la collecte des emballages ménagers en verre

L'éco-organisme Eco-Emballages a mis en place un dispositif national exceptionnel de relance du recyclage des emballages ménagers sur 2016. L'objectif était de décupler les tonnages insuffisamment captés sélectivement en accompagnant financièrement des projets locaux ambitieux producteurs de réels changements.

Ce plan de relance comportait deux volets pour lesquels Est Ensemble et le Syctom ont respectivement déposé des dossiers de candidature qui ont été retenus par Eco-Emballages.

Partant d'un ratio de seulement 10,6 kg de verre recyclé par habitant et de 14 kg de verre par habitant déposés dans les ordures ménagères, Est Ensemble a enclenché en 2016 un programme pluriannuel de développement du geste de tri des emballages en verre.

- **Résultats**

En 2016, un plan d'actions, avec le soutien de l'éco-organisme Eco-Emballages, a été mené sur une partie de Bagnole et de Bobigny ainsi que la totalité de Noisy le Sec où **83 bornes complémentaires d'apport volontaire du verre ont été mises à disposition** de la population dans l'espace public et dans les îlots d'habitat collectif. Au terme de cette première année, 165 tonnes de verre supplémentaires, soit plus 3,8 % par rapport à 2015, ont été recyclées à l'échelle d'Est Ensemble.

Sur Bobigny, l'installation des 26 bornes d'apport volontaire a alors réenclenché une importante augmentation de 12 % des tonnages de verre recyclé par rapport à 2015.

Une deuxième phase de déploiement de 23 nouvelles bornes, avec l'aide financière du SYCTOM, a été menée sur un deuxième périmètre territorial de Bobigny en 2017, accompagnée à nouveau d'un porte-à-porte de sensibilisation au tri des 5.000 foyers concernés par 27 éco-animateurs du Syctom.

La poursuite du projet en 2017 a confirmé et redoublé le geste de tri des habitants de Bobigny avec 17 % de verre supplémentaires recyclés par rapport à 2016, soit **en cumulé sur 2 années une progression de plus de 51 tonnes d'emballages en verre recyclés.**

3. Réalisation d'un diagnostic papiers dans les déchets non ménagers

Lancement d'un processus de développement de la collecte séparée des papiers de bureau des professionnels en concordance avec la réglementation qui impose depuis le décret du 1^{er} juillet 2016 et l'arrêté du 27 avril 2016 le tri à la source et la collecte séparée des déchets de papiers de bureau des entreprises et établissements publics en vue de leur recyclage matière.

- **Etude en 2018** sur la production des papiers de bureau des professionnels du territoire par secteur et type d'activités avec diagnostic du gisement de papiers recyclables et identification d'une cible d'expérimentation de la mise en œuvre d'une organisation de collecte.
- **Réalisation en 2019** de l'expérimentation d'une organisation de collecte sur la zone cible avant extension et généralisation à tout le territoire.

4. Projet d'harmonisation des bacs sur le territoire

Lancement d'un programme d'harmonisation des bacs de collecte sélective des emballages multi matériaux et papiers recyclables à partir de 2018. Cinq communes sur neuf d'Est Ensemble sont concernées par le changement des bacs de collecte sélective dont la couleur du couvercle n'est pas jaune.

L'objectif étant de :

- Unifier les processus et pratiques de tri.
- Clarifier et simplifier le geste de tri dans la continuité de l'extension des consignes à tous les emballages en plastique depuis début 2016.
- Sensibiliser au tri pour poursuivre l'amélioration des performances de recyclage.

Le renouvellement classique lié à l'usure au fil du temps prendrait une vingtaine d'années. Face à ce constat et au regard des enjeux fondamentaux d'optimisation du tri, Est Ensemble a décidé d'accélérer le processus en déclinant un programme de remplacement sur 3 ans.

La campagne de l'année 2018 se déroulera sur Bobigny et Bagnole, puis sur Bondy et Pantin en 2019, et s'achèvera sur Noisy-le-Sec en 2020.

5. Etude relative à la tarification des déchets non ménagers

En 2018, une étude relative à la **tarification des déchets non ménagers** a été lancée : Les déchets des professionnels (assimilés aux ordures ménagères) sont collectés par Est Ensemble et financés par la TEOM, sauf pour 4 villes où la redevance spéciale est déjà instaurée : Montreuil, Noisy, Bagnolet et Pantin.

L'objectif de cette étude est de mettre en place un système de tarification identique sur toutes les villes, de manière à ce que les professionnels payent au service rendu et soient incités à réduire et trier leurs déchets.

6. Instruction des Permis de construire

Depuis fin 2017, avec le renforcement de l'équipe de chargés de mission PAV/Déchèteries, le pôle Etudes et Stratégie, dans le cadre de ses missions d'études et d'accompagnement à la gestion des déchets ménagers, peut de manière plus opérationnelle **instruire et suivre les permis de construire déposés sur le territoire.**

Une **note technique de préconisations** liées à la gestion des déchets d'un bâtiment collectif ou individuel à usage d'habitation ou d'activités a été rédigée. Cette note a pour objectif de transmettre des éléments techniques et chiffrés pour toute instruction concernant une construction nouvelle, rénovation de bâtiments et logements, changement de destination de locaux, division, aménagement, extension d'une construction existante...

Toute demande de Permis de Construire et de Demande de Déclaration Préalable de Travaux déposée auprès des services d'urbanisme des Villes de l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble sera soumise pour avis à la Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets d'Est Ensemble pour la partie gestion des déchets.

Est Ensemble souhaite ainsi encourager et développer les bonnes pratiques du geste de tri des habitants et améliorer à la fois la quantité et la qualité des déchets jetés. Convaincu que la diminution des déchets admis en installation de stockage passe autant par l'information et la sensibilisation que par les équipements mis à disposition des habitants, Est Ensemble ambitionne de détourner un maximum de déchets ayant un potentiel de recyclage, de réemploi et de valorisation d'une élimination définitive.

IV. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS

A. Renouvellement du marché de collecte

Le principal marché de collecte des déchets a été renouvelé en octobre 2017. Dès juin 2015, un comité de pilotage avait été mis en place, présidé par Mme Harenger et réunissant les élus référents des villes et leurs services techniques. Il a conduit à l'adoption d'un socle commun qui a servi de base à l'élaboration du cahier des charges pour le renouvellement du marché.

Enjeux de ce nouveau marché pour Est Ensemble :

- **Un enjeu politique** : les élus d'Est Ensemble ont décidé en avril 2015 de faire converger les taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) vers un taux commun de 8.15% à horizon 2021. Cette décision implique de faire évoluer également les modalités de collecte vers des pratiques équitables entre tous les habitants du territoire.
- **Un enjeu environnemental** : Plus de 90 véhicules sont nécessaires à la collecte des déchets produits quotidiennement sur le territoire. Ce sont ainsi près de 3.400 tonnes équivalent CO₂ émis par an pour la collecte. Il est donc nécessaire de favoriser une collecte moins polluante et d'inciter les habitants au tri. Ces paramètres ont fait l'objet de clauses spécifiques du cahier des charges et de critères de sélection des offres.
- **Un enjeu économique** : La collecte coûte actuellement environ 20 M€ par an. Un moyen de limiter ces dépenses est de rationaliser les tournées de collecte.
- **Un enjeu social** : La collecte représente 300 emplois sur le territoire. Dans le cadre de la politique de l'emploi développée par Est Ensemble, les collecteurs doivent s'engager à réaliser des actions d'insertion de personnes rencontrant des difficultés d'insertion socio-professionnelles (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, travailleurs handicapés, ...). Cet engagement représente à minima 90 000 heures d'insertion sur la durée du marché (5 ans). Il s'agit soit d'embauches directes dans l'entreprise, soit de sous-traitance ou co-traitance à une entreprise d'insertion, soit de mise à disposition de personnel en insertion via une association ou une entreprise en travail temporaire d'insertion (ETI).

Les principales modifications du nouveau marché de collecte :

- **Nouvelle répartition des villes sur les 3 secteurs** : Unité Nord-Ouest : Romainville, Les Lilas, Le Pré Saint-Gervais. / Unité Nord-Est : Bondy, Noisy-le-Sec / Unité Sud : Bagnolet, Montreuil
- **Harmonisation des fréquences** de collecte des ordures ménagères : 2 fois par semaine pour les zones d'habitat majoritairement pavillonnaire ; 3 fois par semaine pour les zones d'habitat majoritairement en grand collectif.
- **Collecte des déchets végétaux** en porte-à-porte pour les zones d'habitat majoritairement pavillonnaire du 15 mars au 30 novembre (à partir de 2018)
- **Harmonisation de la collecte des objets encombrants** : 1 fois toutes les 2 semaines, sauf ensembles en très grands collectifs.
- Dans le cadre du renouvellement de la DSP, un **plan de communication spécifique** a été mis en place : stickage de tous les bacs informant des changements de jours de passage, courriers envoyés à chaque foyer informant du nouveau calendrier de passage des encombrants, articles dans les journaux municipaux, nouveau site internet permettant de connaître toutes les modalités de collecte des déchets à son adresse : www.geodechets.fr.

B. Caractéristiques des opérations de collecte

1. Nouvelles répartitions des villes

A partir du 2 octobre 2017, suite au renouvellement de marché de collecte une **nouvelle répartition des villes au sein des 3 unités** :

- Unité Nord-Ouest : Romainville, Les Lilas, Le Pré Saint-Gervais.
- Unité Nord-Est : Bondy, Noisy-le-Sec
- Unité Sud : Bagnolet, Montreuil

Nouvelle répartition des collectes par flux et prestataires depuis octobre 2017 :

	OMR + DPS + Verre	PAV	Déchets Verts (DV)	Encombrants OE	Dépôts sauvages (DS)	Corbeilles
Lot 1 : Unité Nord-Ouest						
Romainville	OTUS	OTUS	OTUS	OTUS	REGIE	REGIE
Les Lilas	OTUS	OTUS	OTUS	OTUS	REGIE	REGIE
Pantin	OTUS	OTUS	OTUS	OTUS	OTUS	OTUS
Le Pré Saint-Gervais	OTUS	OTUS	OTUS	OTUS	REGIE	REGIE
Lot 2 : Nord-Est						
Bondy	SEPUR	SEPUR	SEPUR	SEPUR	SEPUR	SEPUR
Noisy-le-sec	SEPUR	SEPUR	SEPUR	SEPUR	REGIE	SEPUR
Bobigny	SEPUR	SEPUR	SEPUR	SEPUR	REGIE	REGIE
Lot 3: UT Sud						
Bagnolet	SUEZ	SUEZ	SUEZ	SUEZ	REGIE	REGIE
Montreuil	SUEZ	SUEZ	SUEZ	SUEZ	REGIE	REGIE

2. Déchets quotidiens

Les caractéristiques des collectes sont présentées par Unité Territoriale :

Flux de déchets collectés	Ville	Prestataire	Fréquence de collecte	Contenant
OMR	Montreuil	SUEZ	C2 à C3	Bacs ou PAVE
	Bagnolet	SUEZ	C2 à C3	Bacs ou PAVE
MMP	Montreuil	SUEZ	C1	Bacs ou PAVE
	Bagnolet	SUEZ	C1	Bacs ou PAVE
EVR	Montreuil	SUEZ	AV	PAV
	Bagnolet	SUEZ	AV	PAV

Caractéristiques des opérations de collecte de l'unité Sud

Flux de déchets collectés	Ville	Prestataire	Fréquence de collecte	Contenant
OMR	Bondy	SEPUR	C2 à C3	Bacs ou PAVE
	Bobigny	SEPUR	C2 à C4	Bacs ou points d'aspiration*
	Noisy-le-Sec	SEPUR	C2 à C3	Bacs ou PAVE
MMP	Bondy	SEPUR	C1	Bacs ou PAVE
	Bobigny	SEPUR	C1	Bacs ou points d'aspiration*
	Noisy-le-Sec	SEPUR	C1	Bacs ou PAVE
EVR	Bondy	SEPUR	C1	Bacs ou PAVE
	Bobigny	SEPUR	C1	Bacs
	Noisy-le-Sec	SEPUR	C1	PAV

Caractéristiques des opérations de collecte de l'unité Nord Est

*A Romainville, un quartier regroupant plus de 2.000 logements est desservi par un système de collecte par aspiration pneumatique. Il comprend 123 bornes de collecte pour 4.000 mètres linéaires de tuyau cumulés. La centrale d'aspiration est située rue de Paris à Romainville.

Flux de déchets collectés	Ville	Prestataire	Fréquence de collecte	Contenant
OMR	Romainville	OTUS	C2 à C3	Bacs ou PAV
	Pantin	OTUS	C2 à C3	Bacs
	Le Pré-Saint-Gervais	OTUS	C2 à C3	Bacs
	Les Lilas	OTUS	C2 à C3	Bacs
MMP	Romainville	OTUS	C1	Bacs
	Pantin	OTUS	C1	Bacs
	Le Pré-Saint-Gervais	OTUS	C1	Bacs
	Les Lilas	OTUS	C1	Bacs
EVR	Romainville	OTUS	C1	Bacs ou PAV
	Pantin	OTUS	C1	Bacs
	Le Pré-Saint-Gervais	OTUS	C1	PAV
	Les Lilas	OTUS	C1	PAV

Caractéristiques des opérations de collecte de l'unité Nord-Ouest

Les déchets des commerçants et artisans, assimilables réglementairement à ceux des ménages, sont collectés avec les déchets des ménages, exceptés sur les villes de Montreuil et Noisy-le-Sec où une délégation de service public pour la gestion des déchets non ménagers a été maintenue par Est Ensemble. SUEZ, qui est le délégataire des deux villes, est ainsi en charge de la collecte et du traitement des déchets non ménagers, et de la facturation de ce service aux professionnels.

3. Déchets occasionnels

Les déchets occasionnels concernés sont les déchets végétaux et les encombrants collectés en porte-à-porte.

- Les déchets verts

Le tableau suivant présente les modalités de collecte des **déchets végétaux** par ville desservie :

Ville	Mode de collecte	Fréquence de collecte	Période de collecte
9 villes	PàP dans les zones pavillonnaires	C1	C1 du 15 mars au 30 novembre

Caractéristiques de la collecte des déchets végétaux

Les déchets végétaux sont collectés par OTUS et SEPUR, et envoyés à la REP de Claye-Souilly (77) et à Compost Val d'Europe à Chalifert.

- Les sapins de Noël

Les sapins de Noël sont collectés les 3 premières semaines de janvier, 1 fois par semaine, sur des points d'apport volontaire.

- Les encombrants

Les encombrants sont des objets qui, du fait de leur taille et de leur volume, ne peuvent être collectés en mélange et dans des bacs.

Le tableau suivant présente les modalités de collecte des **encombrants** en porte-à-porte :

Ville	Mode de collecte	Fréquence de collecte
9 villes	PàP	C0,5 à C1

Caractéristiques de la collecte en porte-à-porte des Objets Encombrants

Les encombrants sont collectés par un prestataire dans le cadre d'un marché. Le groupement retenu est OTUS/SEPUR. Sur Montreuil et Bagnolet, la collecte hebdomadaire des grands collectifs est réalisée en régie.

C. Caractéristiques des conteneurs

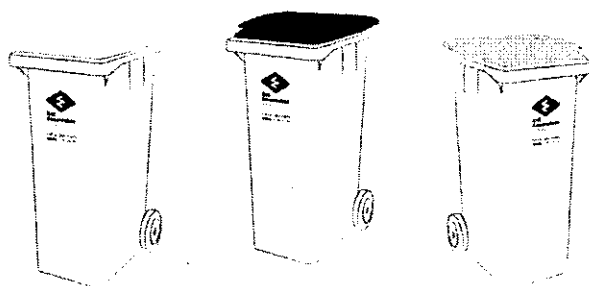
La fourniture et la maintenance des conteneurs de déchets constituent un marché qui se partage en deux lots : les bacs et les colonnes d'apport volontaire.

1. Bacs

Est Ensemble dispose d'un contrat avec la société CITEC pour la fourniture et la maintenance des bacs à roulettes. Tous les nouveaux bacs fournis sur le territoire d'Est Ensemble depuis 2012 répondent au code couleur suivant. L'objectif est d'atteindre petit à petit une harmonisation sur l'ensemble du territoire.

Couleurs des nouvelles dotations :

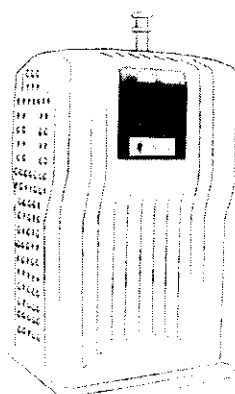
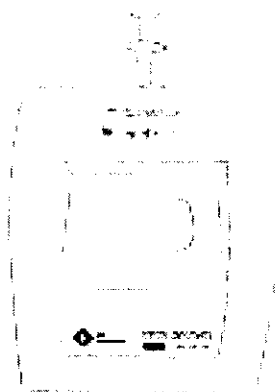
Flux de déchets collectés	Couleur conteneur	
	Cuve	Couvercle
Ordures Ménagères Résiduelles	Grise	Grenat
Emballages Multi Matériaux et Papiers		Jaune
Emballages en Verre Recyclables		Vert



2. Les colonnes d'apport volontaires

Caractéristiques points d'apports volontaires :

Flux de déchets collectés	Couleur conteneur
Ordures Ménagères Résiduelles	Borne
Multi Matériaux et Papiers	Métal
Emballages en Verre Recyclables (PàP)	Métal
Emballages en Verre Recyclables (PAV)	Métal
	Signalétique
	Jaune
	Modèle selon ville



D. Les points d'apport volontaires

A l'échelle d'Est Ensemble, plusieurs types de colonnes sont implantés : enterrées, semi-enterrées, aériennes. Ainsi, sur les villes de Bagnolet, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Montreuil et Noisy-le-Sec, les colonnes aériennes sont le mode unique de collecte des emballages en verre. Parallèlement, sur certaines villes, s'est développée l'implantation de colonnes enterrées (Bagnolet, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec).

Par ailleurs, sur des sites d'habitat collectif, les colonnes enterrées, regroupées en point d'apport volontaire remplacent les bacs pour les flux OMR, des emballages MMP et EVR.

La politique d'Est Ensemble est de déployer, dans la mesure du possible, la mise en place de PAV enterrés.

1. Déploiement de PAV

Dans le cadre de projets de rénovation urbaine de grands ensembles ou de constructions de nouveaux bâtiments d'habitation, **Est Ensemble encourage le développement de la collecte par Points d'Apport Volontaire Enterrés**. Ce mode de collecte innovant autant pour les zones en réhabilitation que la modernisation des habitats collectifs vise à :

- Supprimer les locaux poubelles et toutes les problématiques inhérentes à ces lieux (mauvaises odeurs, salissures, sous dimensionnement, ...) ;
- Supprimer l'encombrement des conteneurs sur le domaine public à chaque jour de collecte ;

- Supprimer les vols, les incendies et les dégradations de conteneurs ;
- Améliorer la salubrité et la qualité de vie du patrimoine immobilier ;
- Diminuer les coûts de collecte en maîtrisant les fréquences de collecte des PAVE équipés d'un système de télémessure relevant le taux de remplissage des colonnes ;
- Améliorer les conditions de collecte pour les agents (R 437) ;
- Favoriser la quantité et la qualité de la collecte sélective (emballages recyclables et verre)

Le bon fonctionnement de ce mode de collecte repose sur l'implication de l'ensemble des acteurs pour garantir un état de propreté, de sécurité et de collecte irréprochable. Pour s'assurer de cette situation, chaque projet est encadré par une convention de fourniture/gestion des équipements signée entre le porteur de projet et Est Ensemble.

2. PAV mis en place ou remplacés en 2017

• Installation en 2017

Sur l'ensemble du territoire en 2017, 94 points d'apports volontaire ont été installés.

Flux	MMP			OMR		EVR			Total
Villes	PAVA	PAVE	TOTAL	PAVE	TOTAL	PAVA	PAVE	TOTAL	général
Bagnolet		6	6	6	6		2	2	14
Bobigny		2	2	2	2	23	1	24	28
Bondy		13	13	14	14		5	5	32
Les Lilas					0		2	2	2
Montreuil		1	1		0	1	2	3	4
Noisy-le-Sec		5	5	5	5		4	4	14
Est Ensemble	5	27	27	27	27	24	16	40	94

• recensement fin 2017

Sur l'ensemble du territoire, au total 962 points d'apports volontaire sont installés.

Flux	MMP				OMR		EVR				Total
Villes	PAVA	PAVE	PAVSE	TOTAL	PAVE	TOTAL	PAVA	PAVE	PAVSE	TOTAL	général
Bagnolet		13		13	14	14	54	8		62	89
Bobigny	9	5		14	6	6	54	3		57	77
Bondy		72		72	79	79	12	32		44	195
Le Pré-Saint-Gervais				0		0	33			33	33
Les Lilas				0		0	14	9		23	23
Montreuil	34	92	2	128	90	90	132	42	2	176	394
Noisy-le-Sec		26		26	34	34	74	17		91	151
Est Ensemble	43	208	2	253	223	223	373	111	2	486	962

• évolution du parc

Sur l'ensemble du territoire, le nombre de points d'apports volontaire a augmenté de 7% sur l'année 2017 par rapport à 2016 et augmenté de 70% depuis 2011.

Villes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution (n-1)
Bagnolet	50	56	56	60	62	62	77	89	+16%
Bobigny	4	4	4	4	4	9	48	77	+60%
Bondy	31	45	95	119	145	155	173	195	+13%
Le Pré-Saint-Gervais	35	35	35	35	35	35	35	33	-6%
Les Lilas	25	25	25	25	25	25	25	23	-8%
Montreuil	352	356	370	386	396	400	404	394	-2%
Noisy-le-Sec	46	46	46	46	46	45	137	151	+10%
Est Ensemble	543	567	631	675	713	731	899	962	+7%

3. Collecte pneumatique à Romainville

À Romainville, les cités **Youri Gagarine** et **Marcel Cachin** sont collectés par un système d'aspiration pneumatique. Cette collecte innovante a été lancée en France en 2011 et présente comme avantages une diminution de la pollution et des nuisances sonores (75% de camions de collecte en moins) plus d'encombrement de poubelles sur les trottoirs, pas de contraintes d'horaires pour la sortie et la rentrée des bacs.

Avec un maillage comprenant **4 000 mètres de réseaux et 123 bornes de collecte** (Ordures ménagères et Emballages recyclables) ce système innovant assure la collecte des déchets de 2600 logements et 5800 habitants. Déposés dans les bornes, les sacs de 30L sont ensuite aspirés dans le réseau de tuyaux, trois fois par jour. Ils transitent à 70km/h jusqu'à la centrale d'aspiration de Romainville.

Les sacs descendent ensuite au rez-de-chaussée de la centrale dans de grands containers qui sont ensuite acheminés vers le centre de transfert et de tri du SYCTOM à Romainville.

L'air qui a transité avec les ordures dans les tuyaux est ensuite filtré afin de le débarrasser de ses mauvaises odeurs. L'air en ressort complètement purifié et inodore. La centrale est gérée et maintenue par un seul agent en poste dans la salle de contrôle entièrement informatisée. Au total, le système emploie trois personnes.

E. Caractéristiques du réseau de déchèteries

1. Déchèteries fixes

• Présentation et fonctionnement

Deux déchèteries fixes, situées à Montreuil et à Bondy, sont gérées par Est Ensemble et mises à la disposition des habitants d'Est Ensemble. Elles sont interdites aux professionnels, commerçants et artisans.

Nombre de déchèteries fixes		2
Ville	Bondy	Montreuil
Adresse	84 Avenue du 14 juillet	127 rue Pierre de Montreuil
Jours d'ouverture	Lundi au samedi : 9h30 à 12h et 14h à 18h Dimanche : 9h30 à 12h30 hors les 1 ^{er} janvier et 1 ^{er} mai	Lundi au vendredi : 12h30 à 19h Samedi : 10h à 19h Dimanche et jours fériés : 9h à 13h hors les 1 ^{er} janvier et 1 ^{er} mai
Accès des professionnels		Non
"Haut de quai" : mode d'exploitation	SUEZ	Régie
"Bas de quai" : mode d'exploitation		SUEZ*

**Le traitement de certains flux est directement pris en charge par le SYCTOM (encombrants) ou les éco-organismes Eco-systèmes, Eco-mobilier, Recylum, Screlec (déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets d'éléments d'ameublement, néons et lampes, piles). Les déchets dangereux sont pris en charge par OTUS.*

Les déchets apportés et déposés séparément par les particuliers dans les conteneurs correspondants à chaque flux sont ensuite orientés vers des filières spécifiques de traitement.

Les déchets acceptés sont : encombrants, déchets d'éléments d'ameublement, déchets d'équipements électriques et électroniques, tubes fluorescents et lampes fluocompactes, piles et accumulateurs portables, déchets végétaux, déchets dangereux, gravats et autres déchets de travaux domestiques, ferraille, bois, huiles usagées, pneumatiques usagés et déjantés des véhicules automobiles et deux roues, emballages en carton, en plastique, en métal et en verre documents en papier.

Tous les autres déchets sont interdits, dont notamment : les ordures ménagères résiduelles, les déchets putrescibles hors déchets végétaux, les déchets de soins médicaux, les produits explosifs et radioactifs, les produits amiantés, les bouteilles de gaz et extincteurs, les cadavres d'animaux, les textiles, linges de maison et chaussures, les pneus usagés jantés et tout pneumatique de véhicule professionnel, les carcasses et composantes de véhicules automobiles et deux-roues motorisés.

Les particuliers d'Est Ensemble peuvent également se rendre à la déchèterie gérée par le SYCTOM, 62 rue Anatole France à Romainville.

Jours d'ouverture : tous les jours sauf le 1^{er} mai

- Les dimanches et jours fériés : 8h00 à 16h45
- Horaires d'hiver : 1^{er} octobre au 31 avril du lundi au samedi : 8h00 à 19h45
- Horaires d'été : 2 mai au 30 septembre du lundi au samedi : 8h00 à 20h45

Droit d'accès : Uniquement les particuliers des communes adhérentes du SYCTOM. Les professionnels, artisans et commerçants ne sont pas autorisés.

Matériaux admis : gravats, ferrailles, bois, emballages ménagers, DEEE excepté les luminaires, peinture, solvants, colles et vernis, piles et accumulateurs, Huiles de vidanges, lubrifiants automobiles, batteries de voitures

Matériaux formellement exclus :

- | | | |
|-------------------------------|----------------------------------|--|
| - Ordures ménagères | - Produits radioactifs | - Produits phytosanitaires et leurs contenants |
| - Cadavres d'animaux | - Déchets explosifs ou dangereux | - Déchets amiantés |
| - Déchets d'activité de soins | - Bouteilles de gaz | - Textiles |
| - Déchets organiques putrides | - Bouteilles sous pression | - Matériaux infestés de termites |
| - Carcasses de voitures | - d'épuration | - Boues des station |
| - Tubes néon | - Pneus | - Médicaments |

• **Projets à venir pour le dernier trimestre 2018 sur la déchèterie fixe de Montreuil :**

- Renforcement de la sécurité de la déchèterie de Montreuil avec en projet la construction d'un mur renforcé de plus de 4 m qui fera tout le tour de la déchèterie. Date de fin des travaux prévue fin Septembre 2018.
- Sécurisation des conteneurs DEEE.
- Recrutement d'un agent en renfort pour un an avec pour objectif une meilleur gestion des DMS, D3E et entretien de la déchèterie.
- Changement de la collecte : la collecte s'effectuera en soirée afin d'éviter les risques d'accidents liés à la circulation avec les usagers et éviter le pillage des bennes après la fermeture.
- Grand Nettoyage de la déchèterie

Enfin, 2018 un responsable encadrant les deux déchetteries va être nommé afin d'assurer une meilleur gestion et suivi des sites.

• **Déplacement de la déchetterie fixe de Montreuil**

Située sur un terrain du conseil départemental, où le tracé du prolongement du tramway est programmé, la déchetterie fixe de Montreuil va être déplacée au 1^{er} semestre 2019.

Dans le cadre de la continuité de service, une nouvelle déchetterie sera implantée au 18 rue Paul Doumer à Montreuil sur une superficie de 4 600 m².

Durant cette période transitoire Est Ensemble étudie deux options pour palier à la fermeture de la déchetterie actuelle dans l'attente de l'ouverture de la nouvelle :

- Densifier le réseau de déchetteries mobiles sur l'ensemble du territoire (notamment à Bondy, Noisy le Sec et Bobigny) ;
- Trouver un site permanent ayant les capacités de superficie, d'accès et avec le moins de travaux à réaliser (terrassement, VRD, ...)

2. Déchèteries mobiles

Depuis 2014, Est Ensemble dans le cadre de la compétence déchet à la volonté d'améliorer le service de **gestion et de valorisation des déchets des habitants du territoire en déployant des déchetteries mobiles** sur les villes en complément des deux déchetteries fixes.

La déchèterie mobile est un dispositif de collecte de proximité au cœur des villes. Le but est de permettre aux habitants de déposer sélectivement plusieurs types de déchets et de récupérer des objets déposés par certains pour une nouvelle utilisation. C'est une installation éphémère d'une demi-journée sur l'espace public.

Ces installations itinérantes, composées d'un espace accueil, de plusieurs bennes pour les déchets volumineux, de bennes pour le bois et le tout-venant, de boxes pour le petit électroménager, de conteneurs pour les déchets toxiques et dangereux les piles, les néons et ampoules, et d'un espace recyclerie.

Présents tout au long de cette action, les agents expliquent les bons gestes à adopter pour produire moins de déchets ainsi que trier plus et mieux pour recycler.

Actuellement, **4 déchetteries mobiles sont en exploitation** à raison d'un samedi par mois de 9h à 13h sur les villes suivantes :

- Le Pré saint Gervais > 1^{er} samedi du mois
- Pantin > 2^{ème} samedi du mois
- Bagnolet > 3^{ème} samedi du mois
- Montreuil > 4^{ème} samedi du mois

En 2017, ces 4 déchèteries ont accueillis 53 T de déchets (32,62 T d'encombrants et 20,29 T de bois).

Les déchetteries de Montreuil et du Pré saint Gervais sont celles qui ont reçu le plus d'apports (39,35 T)

Afin de renforcer le maillage existant, Est Ensemble étudie en 2018 la possibilité de déployer de nouvelles déchetteries mobiles sur les villes de Bondy, Bobigny et Noisy-le-sec afin de :

- **Compléter le réseau de déchetteries mobiles actuel** à court terme qui est insuffisant pour répondre aux besoins des habitants ;
- Offrir aux habitants un **meilleur service de proximité**, pour leur permettre de se débarrasser plus facilement des déchets et objets hors d'usage.
- **Lutter contre les dépôts sauvages** en élargissant l'offre de collecte et les performances de tri des déchets collectés.

Le **service de déchetterie mobile est assuré par le prestataire SUEZ** dans le cadre d'un marché à bons de commande (installation du matériel, exploitation, RH, ...).

Nature des déchets collectés :

Encombrants, déchets verts, cartons, déchets dangereux spécifiques, DEEE, bois, meubles, cartons, lampes/néons, gravas. Un espace « recyclerie » est également réservé pour déposer et récupérer gratuitement des objets et leur donner une deuxième vie.

Conditions d'accès la déchetterie mobile :

Accessible à tous les habitants des communes d'Est Ensemble avec un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

3. Collecte des déchets dangereux hors déchèterie

Un dispositif de collecte de proximité de déchets dangereux, sur apport volontaire des habitants, est offert dans le cadre de permanences d'accueil du public réalisées via un véhicule dédié à cet effet (camion « Planète »). Il est déployé sur les villes de Bagnolet, Bobigny, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.

Ville	Adresse	Périodicité	Horaire
Bagnolet	Place de la mairie	Chaque dimanche	9h00 à 13h00
Bobigny	Mairie de proximité Racine	Le 1er jeudi du mois	De 10h00 à 12h00
Bobigny	Mail Jean Rostand / rue Freud	Le 1er jeudi du mois	De 14h00 à 16h00
Bobigny	Marché de la ferme	Le 1er samedi du mois	De 10h00 à 12h00
Bobigny	Marché Edouard Vaillant	Le 1er samedi du mois	De 14h00 à 16h00
Le Pré-Saint-Gervais	Place du marché	Le 1er samedi du mois	De 9h00 à 13h00
Les Lilas	Place des Villegranges	Le 1er mercredi du mois	De 9h00 à 9h30
Les Lilas	Angle rue de la résistance	Le 1er mercredi du mois	De 9h45 à 10h30
Les Lilas	Théâtre du Garde-Chasse	Le 1er mercredi du mois	De 10h45 à 12h30
Les Lilas	Square Henri Dunant	Le 1er mercredi du mois	De 14h00 à 15h15
Les Lilas	Hôtel de ville	Le 1er mercredi du mois	De 15h30 à 17h00
Noisy-le-Sec	Alsace Lorraine / Rosny	Le 1er samedi du mois	De 9h00 à 13h00
Noisy-le-Sec	Clemenceau/Verdun	Le 2ème samedi du mois	De 9h00 à 13h00
Noisy-le-Sec	Carrouges / Rosny	Le 3ème samedi du mois	De 9h00 à 13h00
Noisy-le-Sec	18 avril 44 / Violettes	Le 4ème samedi du mois	De 9h00 à 13h00
Pantin	Quatre chemins devant la poste	Le 4ème samedi du mois	De 9h00 à 13h00
Pantin	Place de l'église	Le 1er et le 3ème samedi du mois	De 9h00 à 13h00
Pantin	Centre / Métro Hoche	Le 2ème samedi du mois	De 9h00 à 13h00
Pantin	Centre / Métro Hoche	Le 4ème samedi du mois	De 14h00 à 18h00
Romainville	Bas Pays	Le 1er vendredi du mois	De 15h00 à 16h30
Romainville	Centre	Le 1er vendredi du mois	De 9h30 à 12h30

Ce dispositif n'est pas mis en œuvre sur les villes de Bondy et Montreuil dotées de déchèteries à la disposition de la population.

Liste des déchets admis :

- | | | |
|--------------------------------|------------------|----------------------------|
| - Lubrifiants moteurs | - Aérosols | - Solvants |
| - Batteries | - Combustibles | - Produits phytosanitaires |
| - Médicaments et radiographies | - Acide et bases | - Pâteux |

- Piles
- Produits particuliers

Un enlèvement des déchets dangereux est aussi réalisé sur demande dans les centres techniques municipaux et communautaires.

4. Accès aux déchèteries Porte des Lilas et Porte de Pantin

Grâce à un partenariat avec la Ville de Paris, tous les habitants d'Est Ensemble peuvent désormais profiter des espaces de tri municipaux de porte des Lilas et de porte de Pantin, en plus des déchèteries d'Est Ensemble.

Conditions d'accès : Les usagers doivent présenter à l'accueil un justificatif de domicile de moins de 6 mois et une pièce d'identité. Plus d'infos : <https://www.est-ensemble.fr/les-habitants-dest-ensemble-ont-desormais-acces-aux-decheteries-porte-des-lilas-et-porte-de-pantin>

F. Localisation et capacité des installations de traitement

Le **SYCTOM (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne)** possède la **compétence traitement**. Il traite et valorise les déchets ménagers de 5,7 millions d'habitants des 84 communes adhérentes de l'agglomération parisienne. Les centres de traitement qui accueillent ces déchets sont les plus proches possible des zones où ils sont produits. Cette exigence vise à réduire les transports des déchets et le traitement des déchets ménagers est organisé selon une logique de proximité géographique.

Les déchets d'Est Ensemble vont principalement au **centre de tri et de transfert de Romainville**.

Le centre de tri réceptionne les collectes sélectives d'une partie des communes adhérentes du SYCTOM. Il a été rénové en 2015 pour permettre de recevoir, en plus de la collecte sélective habituelle, l'ensemble des emballages plastiques et les petits emballages métalliques. La capacité de cette nouvelle ligne de tri est passée 30 000 à 45 000 tonnes par an, avec un débit de 15 tonnes par heure.

Les **travaux de modernisation du centre de tri de Romainville** ont commencé en mars 2015, avec la démolition de l'ancienne chaîne de tri, puis la construction d'une nouvelle chaîne de tri, la réfection de la toiture et du hall de tri et la mise en conformité du système de désenfumage et du système de sécurité incendie, ce qui représente un investissement de 26,9 millions d'euros. Ce nouveau process permet également d'améliorer les conditions de travail des agents, en particulier des trieurs dont les gestes sont désormais limités à des opérations de sur-tri, leur attribuant ainsi un rôle de contrôle-qualité. La rénovation de la toiture et la mise à niveau du système de protection incendie assurent également la qualité et la sécurité de l'installation.

Le centre de transfert réceptionne les collectes résiduelles. Il a pour fonction de réduire les distances parcourues par les camions-bennes : les déchets sont transférés par gros-porteurs vers les centres d'incinération. Le centre peut recevoir 350 000 tonnes par an d'ordures ménagères.

Pour traiter les déchets ménagers non valorisables collectés par ses communes et intercommunalités adhérentes, **le SYCTOM dispose de trois centres d'incinération avec valorisation énergétique** et utilise des centres privés d'enfouissement pour compléter ses capacités de traitement. Ces centres reçoivent les déchets non recyclables issus des collectes usuelles : déchets alimentaires, refus de tri, tout déchet ne pouvant être recyclé. L'incinération de ces déchets permet de produire de l'énergie sous forme d'électricité et de vapeur et de récupérer les métaux.

Les objets encombrants partent dans des centres privés : DRT à Noisy-le-Sec, ainsi que PAPREC à La Courneuve.

V. TONNAGES DES FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS

A. Tonnages des déchets

1. Tonnage des déchets quotidiens

Les tonnages de déchets quotidiens collectés en 2017 sont de 121.744 tonnes d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), 9.490 tonnes d'emballages Multi Matériaux et Papiers, 4.531 tonnes d'Emballages en Verre Recyclables.

Flux de déchets collectés	Tonnages 2017	Destination des déchets	Mode de traitement
Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	121.744 t	Centre de transfert de Romainville	Valorisation énergétique (incinération) ou stockage
Multi Matériaux et Papiers (MMP)	9.490 t	Centre de transfert de Romainville	Tri puis valorisation matière
Emballages en Verre Recyclables (EVR)	4.531 t	Centre de transfert de SITA à Montreuil ou PATE à Villeparisis	Valorisation matière

Tonnages des déchets quotidiens 2017

2. Tonnages des déchets occasionnels

Les tonnages des déchets occasionnels collectés en 2017 sont de 9.506 tonnes pour les encombrants, 30 tonnes pour les déchets dangereux et 1.295 tonnes pour les déchets végétaux.

Flux de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés 2017	Destination des déchets	Mode de traitement
Objets encombrants (OE)	PaP	9.506 t	REP à Noisy-le-Sec, puis DRT à Noisy-le-Sec ou Paprec à la Courneuve	Tri, puis valorisation matière ou stockage
Déchets Dangereux	AV	30 t	Centre SARP Industries Limay	Traitement spécifique
Déchets végétaux hors déchèterie (DV)	PaP	1.295 t	Compostage REP à Claye Souilly ou Val d'Europe à Chalifert	Valorisation par compostage

Tonnages des déchets occasionnels 2017

3. Tonnages des déchets de propreté

Les tonnages collectés en 2017 sont de 10.599 tonnes pour les dépôts sauvages et 1.520 tonnes pour les corbeilles de rues.

Flux de déchets	Tonnages collectés 2017	Destination des déchets	Mode de traitement
Dépôts sauvages (DS)	10.599 t	DRT à Noisy-le-Sec ou Paprec à la Courneuve	Tri, puis valorisation matière ou stockage
Corbeilles	1.520 t	Centre de transfert de Romainville	Valorisation énergétique (incinération) ou stockage

Tonnages des déchets de propreté 2017

4. Tonnages des déchets de déchèterie

Les tonnages collectés sur les déchèteries fixes sont de 23.501,3 tonnes en 2017 :

- Déchetteries fixes

Flux de déchets acceptés Montreuil	Filière de valorisation et d'élimination	Tonnages 2017 (en tonne)
Tout venant	Tri-transfert avec valorisation énergétique du refus de tri	7766,3
Pneus	Valorisation matière	19,25
Carton	Valorisation matière	73,8
Déchets végétaux	Compostage	152,64
Gravats	Valorisation/Remblai	6554,4
Bois	Valorisation matière	1263,4
DDS - filière Eco DDS	Traitement spécifique	5,4
Flux de déchets acceptés Bondy	Filière de valorisation et d'élimination	Tonnages 2017 (en tonne)
Tout venant	Tri-transfert avec valorisation énergétique du refus de tri	4256,1
Déchets végétaux	Compostage	158,6
Gravats	Valorisation/Remblai	2641,8
Bois	Valorisation matière	465,4
DDS - filière Eco DDS	Traitement spécifique	6,4
Flux Bondy + Montreuil	Filière de valorisation et d'élimination	Tonnages 2017 (en tonne)
D3E	Valorisation matière	137,4
TOTAL DECHETTERIES		23.501,3

Tonnages collectés en déchèteries fixes 2017

- Déchetteries mobiles

Les tonnages collectés sur les déchèteries mobiles sont de 80,1 tonnes en 2017.

Flux de déchets acceptés	Filière de valorisation et d'élimination	Tonnages 2017 (en tonne)
OE	Valorisation matière	67,4
Bois	Valorisation matière	13,7
TOTAL		80,1

Tonnages collectés en déchèteries mobiles 2017

5. Gestion des déchets non-ménagers de Montreuil et Noisy-le sec

Sur les villes de Montreuil et Noisy-le-Sec, une délégation de service public pour la gestion des déchets non ménagers prend en charge complètement la gestion des déchets des activités économiques sur ces villes.

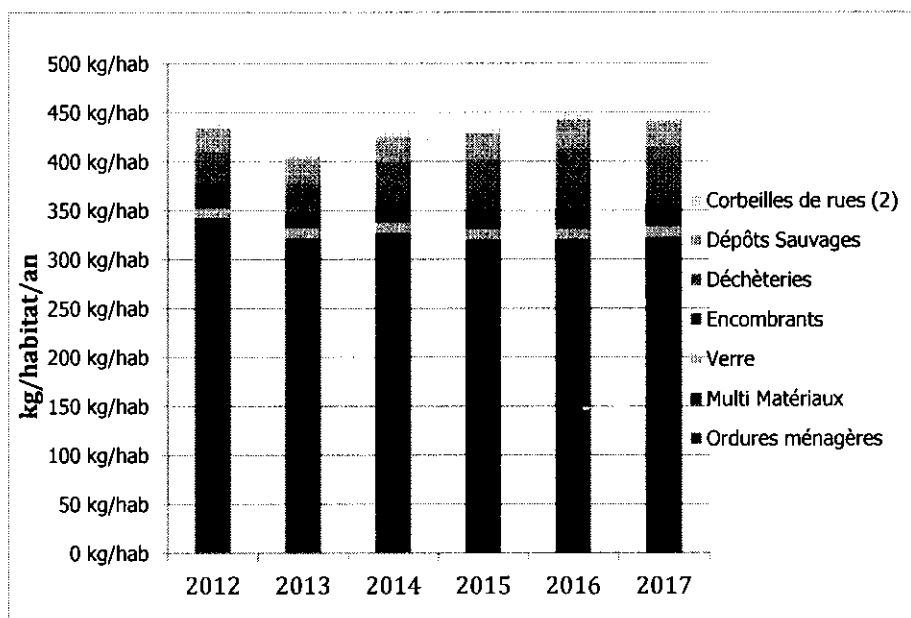
Flux de déchets collectés dans le cadre de la DSP	Tonnages 2017	Destination des déchets	Mode de traitement
Déchets résiduels	6 033 t	Créteil Incinération Energie (CIE)	Valorisation énergétique
Cartons	435 t	Centre de tri Cycléade à Pantin	Recyclage (La Chapelle d'Arblay à Rouen)
Papiers	127 t	Centre de tri Cycléade à Pantin	Recyclage (La Chapelle d'Arblay à Rouen)

Tonnages par flux dans le cadre de la délégation de service public des Déchets Non Ménagers

B. Bilan des tonnages ratios et évolution

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution % (n-1)
Ordures ménagères résiduelles(1)	322 kg/hab	301 kg/hab	307 kg/hab	299 kg/hab	299 kg/hab	299 kg/hab	+0.16%
Multi Matériaux	21 kg/hab	20 kg/hab	20 kg/hab	21,4 kg/hab	21,6 kg/hab	23,3 kg/hab	+8%
Verre	10 kg/hab	10 kg/hab	11 kg/hab	11 kg/hab	11 kg/hab	11 kg/hab	+1%
Encombrants	26 kg/hab	14 kg/hab	17 kg/hab	19 kg/hab	21 kg/hab	23 kg/hab	+11%
Déchèteries	31 kg/hab	32 kg/hab	45 kg/hab	51 kg/hab	61 kg/hab	58 kg/hab	-5%
Dépôts Sauvages	24 kg/hab	27 kg/hab	25 kg/hab	28 kg/hab	29 kg/hab	26 kg/hab	-10%
Corbeilles	6 kg/hab	5 kg/hab	7 kg/hab	5 kg/hab	6 kg/hab	4 kg/hab	-33%

Tonnages par flux



Evolution des tonnages sur les cinq dernières années

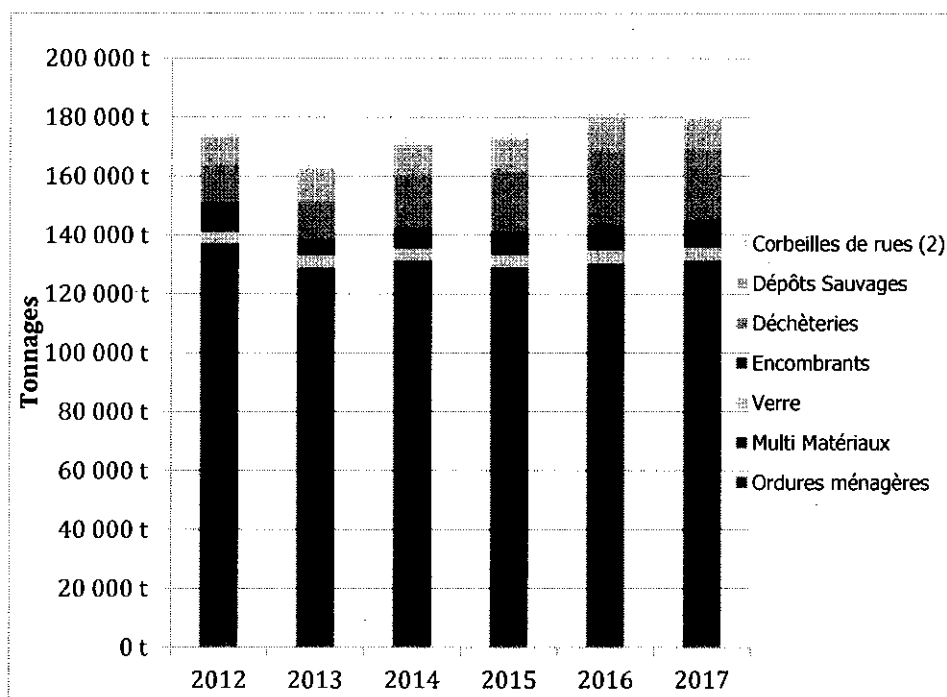
Evolution des tonnages

Les tableaux et graphiques suivants présentent l'évolution des tonnages des 5 dernières années.

	2012	2013(1)	2014	2015	2016	2017	Evolution % (n-1)
Ordures ménagères	128 607t	120 678 t	123 299t	120 299t	121 553t	121 743t	+0.16%
Multi Matériaux	8 434 t	8 194 t	8 033 t	8 607 t	8 798 t	9 490 t	+8%
Verre	3 960 t	4 127 t	4 247 t	4 326 t	4 490 t	4 531 t	+1%
Encombrants	10 269 t	5 760 t	6 909 t	7 778 t	8 531 t	9 506 t	+11%
Déchèterie	12 469 t	12 696 t	18 042 t	20 415 t	24 913 t	23 581 t	-5%
Dépôts Sauvages	9 739 t	10 905 t	9 961 t	11 130 t	11 749 t	10 599 t	-10%
Corbeilles de rues(2)	2 340 t	1 867 t	2 776 t	1 986 t	2 282 t	1 520 t	-33%
TOTAL	175 818	164 227	173 265	174 541	182 316	180 970	-0.74%

(1) Attention : la diminution des tonnages n'est pas réelle en 2013 : elle est due à une différence de comptage des tonnages entre avant 2012 (où sont inclus les déchets municipaux : source SITOM93) et 2013 (où les déchets municipaux ne sont pas inclus : source Rapport Annuel des prestataires de collecte)

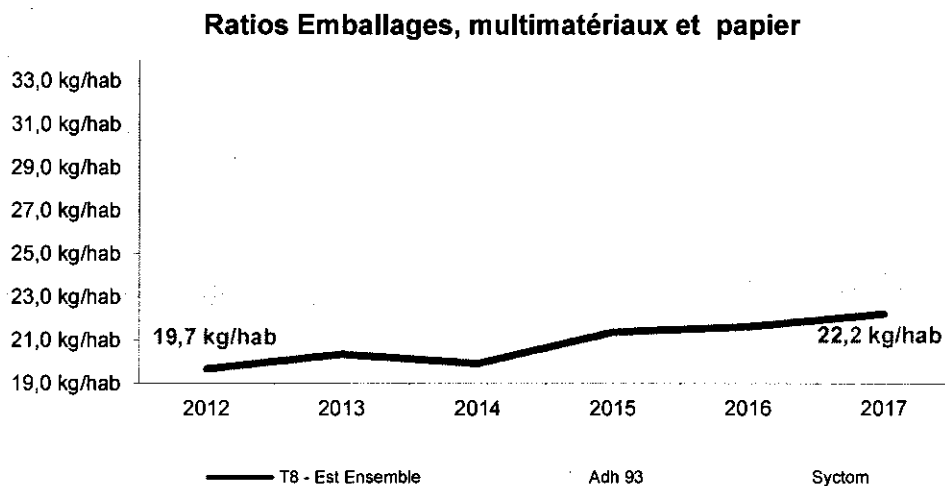
(2) Attention : la diminution des tonnages n'est pas réelle en 2015 : elle est due à une différence de prise en compte des tonnages de Montreuil qui sont depuis pris en charge par la ville. Idem pour 2017, la mise en place du nouveau contrat de collecte a engendré des erreurs d'imputation entre OM et corbeilles de rues (l'exutoire étant identique pour ces 2 flux)



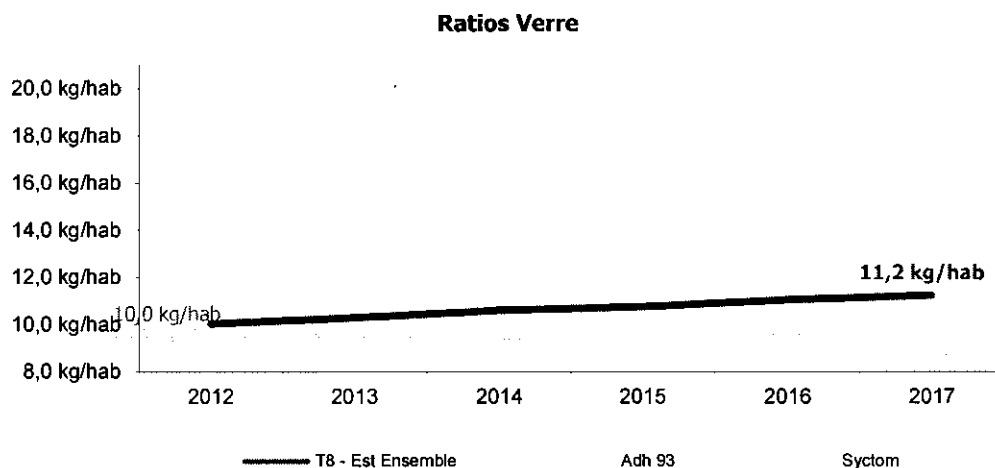
Evolution des tonnages sur les cinq dernières années

C. Analyse comparative avec les données Syctom et moyenne départementale

1. Evolution des ratios par habitants de collecte d'emballage, papier et de verre depuis 2012 (données SYCTOM 2017)



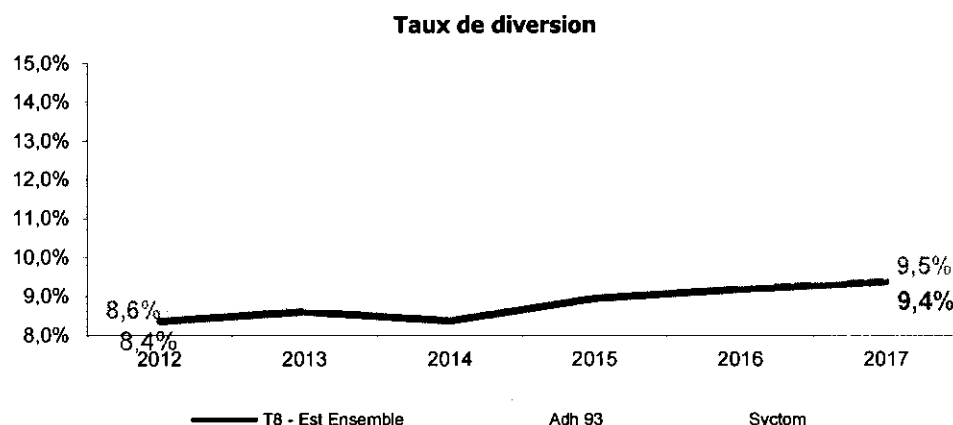
> Progression du ratio de collecte des MMP depuis 2012 de plus de + 2,5kg/hab.



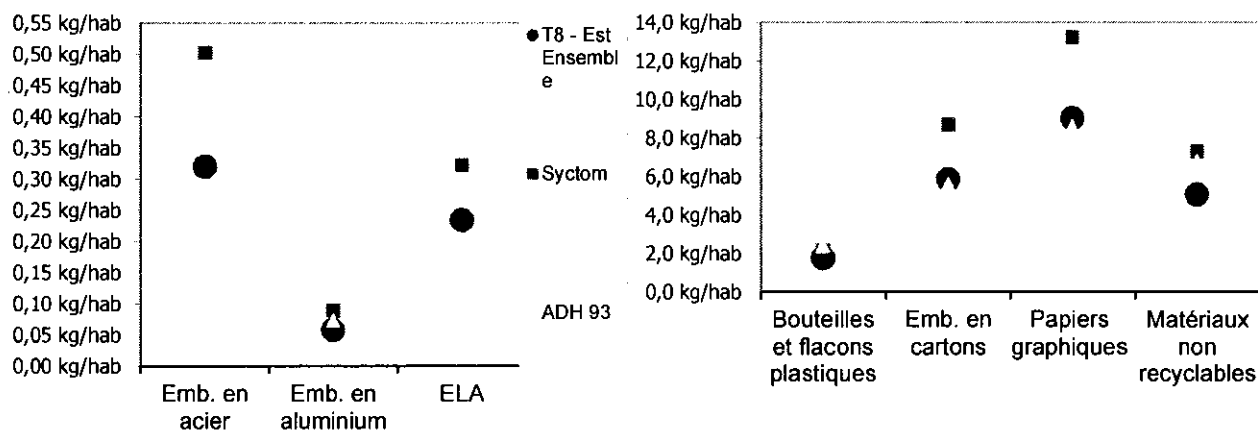
> Progression du ratio Verre depuis 2012 de plus de +1,2kg/hab.

2. Évolution à la hausse du taux de diversion depuis 2014 (données SYCTOM 2017)

Les taux de diversion est le rapport entre les quantités de collecte sélectives et de verre déposées par l'habitant dans les bacs spécifiques et la quantité totale des déchets collectés (OM + MMP + Verre) :



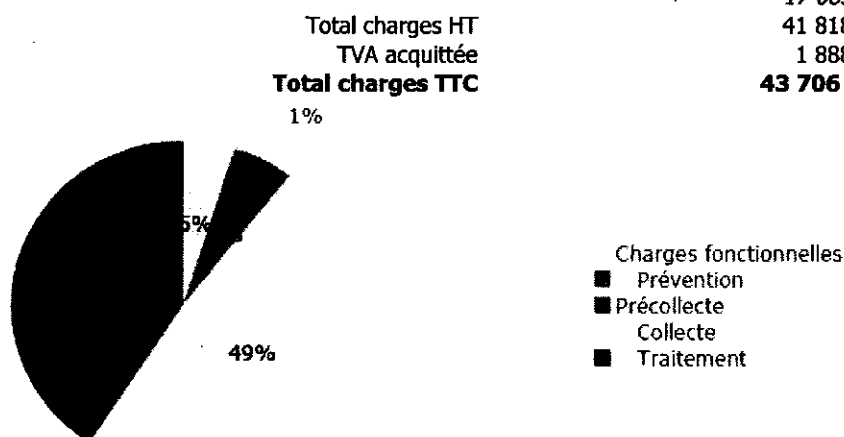
3. Comparaison des collectes sélectives avec le SYCTOM et moyennes départementales pour les emballages, papiers et verre (Données SYCTOM 2017)



VI. COÛT DU SERVICE PUBLIC

A. Analyse des dépenses et recettes de fonctionnement de la Direction de la valorisation et prévention des déchets de Est Ensemble

Dépenses de fonctionnement en 2017	€ arrondis
Charges fonctionnelles	2 031 724,42 €
Charges de structure	1 105 429,82 €
Charges de communication	926 294,59 €
Charges techniques	39 786 384,69 €
Prévention	534 058,12 €
Précollecte	1 877 665,60 €
Collecte	20 291 500,88 €
Traitement	17 083 160,09 €
Total charges HT	41 818 109,11 €
TVA acquittée	1 888 854,75 €
Total charges TTC	43 706 963,86 €



Répartition des dépenses de fonctionnement en 2017

Recettes de fonctionnement en 2017	€ arrondis
Redevance spéciale	383 529 €
TEOM	50 907 223 €
Subventions	160 000 €
Soutiens	375 711 €
Autres produits	126 250 €
Total produits	51 952 713 €

B. Analyse des dépenses d'investissement de la Direction de la valorisation et prévention des déchets de Est Ensemble

Dépenses Investissement en 2017	€ arrondis
Fournitures de bacs + PAV	1 740 000 €
Réseau pneumatique	1 469 421 €
Autres immobilisations corporelles	661.000 €
Total	3 870 421 €

Recettes investissement en 2017	€ arrondis
Subventions	457 000€
Total	457 000 €

C. Le financement

Les collectivités peuvent choisir entre trois modes de financement du service public d'élimination des déchets :

- Le budget général complété par la redevance spéciale (RS)
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), complétée par la redevance spéciale et cumulée, le cas échéant, par le budget général
- La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM).

Le financement actuel du service de gestion des déchets ménagers et assimilés sur le territoire d'Est Ensemble est assuré par ;

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés bâties. La communauté d'agglomération en fixe chaque année le taux. La TEOM est imposée au nom du propriétaire ou usufruitier mais constitue une charge locative récupérable auprès des locataires.

La redevance spéciale (RS), imposée à toute personne physique ou morale qui bénéficie de la collecte des déchets assimilés à des ordures ménagères, à savoir les déchets non ménagers d'origine tertiaire, artisanale, commerciale qui, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, peuvent être collectés et éliminés sans sujétion technique spécifique et sans risque pour les personnes et pour l'environnement. La redevance spéciale est en place sur quatre communes : Bagnolet, Montreuil, Noisy-le-Sec et Pantin.

VII. ANNEXE 1 : GLOSSAIRE

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

CAEE : Communauté d'agglomération Est Ensemble

C1 : collecte 1 fois par semaine

C2 : collecte 2 fois par semaine

CS : collecte sélective

VERRE : Emballages en Verre Recyclable

CET : Centre d'Enfouissement Technique

DAE : Déchets d'Activités Economiques (déchets assimilables aux déchets ménagers)

DD : Déchets Dangereux (anciennement DMS : Déchets ménagers spéciaux)

DEA : Déchets d'Eléments d'Ameublement

DS : Dépôts Sauvages

DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques

DV : Déchets Végétaux

ELA : Emballages Liquides Alimentaires

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

EPTEE : Etablissement Public Territorial Est Ensemble

EVR : Emballages en Verre Recyclables

ISDD : Installation de stockage de déchets dangereux

ISDI : Installations de stockage des déchets inertes

ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux

MMP : Emballages Multi-Matériaux et Papiers

OE : Objets Encombrants

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

PàP : Collecte en Porte-à-porte

PAV : Points d'Apports Volontaires (PAVA pour aériens, PAVE pour enterrés et PAVSE pour semi-enterrés)

PLPD : Programme local de prévention des déchets

RS : Redevance Spéciale

RSOM (HV) : Recyclable secs des ordures ménagères (Hors Verre)

SYCTOM : Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères

SITOM93 : Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de Seine-St-Denis

TLC : Textiles, Linges de maison et Chaussures

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

VIII. ANNEXE°2 : COMPLEMENTS

1. Liste des porteurs de projet retenus pour les actions dans le cadre de l'appel à projets 2018

Association	Montant 2018 retenu	Thématique	Projet 2018
Sens de l'Humus – Projet 1	32 400,00 €	Compostage	18 sites de compostage collectif, partagés en sites en pied d'immeuble et en établissement
Sens de l'Humus – Projet 2	28 000, 00 €	Compostage	5 sites de compostage de quartier - 20 opérations de broyage - Plantation de 5 haies productives
Sens de l'Humus – Projet 3	4 000,00 €	Gaspillage alimentaire	8 Ateliers autour d'une alimentation saine et peu émettrice en déchets
Zéro Waste Paris – Projet 1	9 045, 00 €	Prévention des déchets	Accompagnement de citoyens avec objectif de réduction de déchets.
Zéro Waste Paris – Projet 2	22 150, 00 €	Prévention des déchets	Sensibiliser les commerçants de détail alimentaire (bouchers, fromagers, boulangers...)
Zéro Waste Paris – Projet 3	24 600, 00 €	Prévention des déchets	Évènement nomade à destination des écoles élémentaires
Activille	45 000, 00 €	Compostage	Installation de 15 composteurs en Pied d'Immeuble et 10 de Quartiers et Etablissements.
Moissons solidaires – Projet 1	20 460, 00 €	Gaspillage alimentaire	Accompagnement à la mise en place d'actions de redistribution sur un marché
Moissons solidaires– Projet 2	21 560, 00 €	Gaspillage alimentaire	Organisation de 7 animations pour sensibiliser au gaspillage
Cie Arzapar – Projet 1	15 000, 00 €	Prévention des déchets	40 représentations du spectacle dans les écoles primaires
Cie Arzapar – Projet 2	10 500, 00€	Prévention des déchets	15 représentations du spectacle dans les centres sociaux/maisons de quartier
Cie Arzapar – Projet 3	10 000, 00€	Prévention des déchets	12 représentations des Clowns Citoyens (déambulation)
Tous pour l'art, l'art pour tous – Projet 1	6 500, 00€	Prévention des déchets	5 représentations du jeu calqué sur l'épreuve du passage du code de la route
Tous pour l'art, l'art pour tous – Projet 2	3 500, 00€	Prévention des déchets	10 animations du jeu pour sensibiliser et faire réfléchir à la gestion des déchets ménagers
Tous pour l'art, l'art pour tous– Projet 3	6 500, 00€	Prévention des déchets	5 représentations du spectacle sur la réduction des déchets
Tous pour l'art, l'art pour tous – Projet 4	6 500, 00€	Gaspillage alimentaire	5 représentations du spectacle sur le gaspillage alimentaire
Tous pour l'art, l'art pour tous– Projet 5	6 500, 00€	Compostage	5 représentations du spectacle sur le compostage
Les petits débrouillards – Projet 1	12 060, 00€	Prévention des déchets	Mise en place d'un atelier hebdomadaire de 10 séances pour 5 classes
Les petits débrouillards – Projet 2	11 550, 00€	Gaspillage alimentaire	9 itinérances du camion proposant un laboratoire mobile de pratique des sciences
La Collecterie – Projet 1	14 000, 00 €	Réemploi	13 ateliers créatifs de réemploi à destination des élèves de primaire, collèges et lycées
La Collecterie – Projet 2	5 700, 00 €	Réemploi	22 ateliers créatifs de réemploi dans EHPAD, accueil de loisirs, centres sociaux
La Collecterie – Projet 3	19 000, 00 €	Réemploi	6 évènements Trita'Broc
La Collecterie – Projet 1	14 000, 00 €	Réemploi	13 ateliers créatifs de réemploi à destination des élèves de primaire, collèges et lycées
La Collecterie – Projet	5 700, 00 €	Réemploi	22 ateliers créatifs de réemploi dans EHPAD,

2			
Pik pik Environnement – Projet 1	8 000, 00 €	Prévention des déchets	accueil de loisirs, centres sociaux 6 animations de rue sur des marchés alimentaires ou évènements thématiques
Pik pik Environnement–Projet 2	5 000, 00 €	Tri	Accompagnement de 4 mois d'un établissement ou accompagnement de 2 mois de 2 établissements dans une démarche de mise en place du tri et de réduction des déchets
Pik pik Environnement – Projet 3	6 500, 00 €	Gaspillage alimentaire	Accompagnement/formation continue sur 7 mois destinée à 12-18 animateurs de centres de loisirs et/ou Responsables des animateurs dans la sensibilisation
Fourmis Vertes	16 120, 00 €	Prévention des déchets	9 animations sur la diminution des déchets
Cie Corossol – Projet 1	7 225, 00 €	Prévention des déchets	5 représentations du Grand Jeu du Quizz
Cie Corossol – Projet 2	8 225, 00 €	Tri	5 représentations du spectacle Trier C'est Gagner
Cie Isabelle Starkier	15 000, 00 €	Prévention des déchets	9 représentations sous forme déambulatoire dans l'espace public
Lutherie Urbaine REFER	15 000,00 € 15 000,00 € (sous réserve de l'obtention d'un local)	Réemploi Réemploi	Exposition itinérante sur 12 semaines Ressourcerie éphémère
Nénuphar – Projet 1	6 000,00 €	Tri	Accompagnement de 2 écoles volontaires dans la mise en place du tri
Nénuphar – Projet 2	4 000, 00 €	Gaspillage alimentaire	4 ateliers cuisine
Un brin de thé	9 800, 00 €	Prévention des déchets	16 représentations du spectacle « C'est avec du vieux qu'on fait du neuf ».
La Requincaillerie	8 200,00 €	Réemploi	6 ateliers « Brico-Récup' » 10 animations « Brico-Marché »
E Graine	8 185,00 €	Prévention des déchets	Une semaine d'exposition vivante itinérante sur le thème de la consommation responsable.
Etosha	7 500,00 €	Prévention des déchets	3 représentations au choix des spectacles suivants: Néo, le dernier espoir de Gaia !, La Clef des champs et Détritux, dialogues sur le tas et 3 ateliers de sensibilisation.
Jardin de la Dhuys	7 300,00 €	Compostage	28 animations autour du cycle du vivant, en appui à une activité de compostage
Ateliers de la nature – Projet 1	3 000,00 €	Compostage	17 ateliers sur le compostage et le jardinage écologique
Ateliers de la nature – Projet 2	3 500, 00 €	Tri	20 ateliers de sensibilisation au tri + réutilisation d'emballages.
Happi Culture	6 000,00 €	Gaspillage alimentaire/éco conso grand public	2 « Mini-Kermesses » avec ateliers
Association Léo Lagrange Pour la Défense des Consommateurs	6 000, 00 €	Prévention des déchets	Animation de sessions d'information collectives
Le Pré Saint Gervais en Transition – Projet 1	3 200,00 €	Prévention des déchets	Développement des actions de sensibilisation autour de l'éco roulotte
Le Pré Saint Gervais en Transition – Projet 2	2 700, 00 €	Prévention des déchets	4 ateliers pour informer sur les méfaits de l'utilisation des sacs plastiques
ALTRIMENTRI	5 150,00 €	Gaspillage alimentaire	12 ateliers culinaires à base d'invidus du marché et de proximité
Nature & Société	4 660,00 €	Prévention des	7 Ateliers de transmission de savoir-faire

What the food	4 636,00 €	déchets Gaspillage alimentaire	Accompagnement de 13 écoles sur des projets de lutte contre le gaspillage alimentaire
Tic Tac Théâtre	3 800,00 €	Prévention des déchets	4 représentations de la pièce de théâtre Le caddie sucré
Récolte Urbaine	3 700,00 €	Gaspillage alimentaire	10 marchés-ateliers proposant un étale de fruits et légumes bio de récupération à prix libre + atelier cuisine utilisant aussi ces produits
Ecologie au Pré pour tous	3 250,00 €	Réemploi	7 sessions de réparations gratuites et participatives
Association Nationale Femmes Relais Médiatrices Interculturelles	3 000,00 €	Tri	d'objets du quotidien (« Repair-Café ») 30 ateliers de formation aux gestes du tri auprès du public de leur structure.
TOTAL	554 176 €		